

Rendre le Peuple meilleur.



Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies et Légendes.

Imprimé et Publié par STANISLAS DRAPEAU, Editeur-Propriétaire.

BUREAUX
428 rue Sussex.

Ottawa, 1er Février 1889.

ABONNEMENT
\$2 par Année.

Littérature.

LE

Chateau des Abymes

PAR

RAOUL DE NAVARY.

(Suite.)

Au pavillon de Mlle Louise-Gonzague de Montgrand, la vie s'écoulait paisible et douce. L'épreuve, si amère qu'elle fût pour le comte et pour sa femme, avait été acceptée avec le calme qui convient aux âmes véritablement convaincues que l'épreuve tombe de la main de Dieu, Mlle Louise-Gonzague avait mis une

délicatesse et un tact admirables dans les arrangements de famille qu'elle avait dû prendre. Sans faire aucun étalage de générosité et de grandeur d'âme elle avait partagé le luxe modeste dont elle était entourée. Le pavillon suffisait pour tous, l'unique voiture de la vicille fille était réservée pour les dames ; le comte et son fils allaient à pied. La maison tenue avec un ordre parfait gardait une dignité paisible. Le vieux Mathias se multipliait, et restait uniquement au service de ses anciens maîtres. Les revenus des deux cent mille francs échappés au naufrage servaient aux dépenses personnelles des Montgrand, à la toilette, mais plus encore aux charités de la comtesse et de sa fille. Ces nobles cœurs ne s'étaient jamais mieux aimés, et si la tristesse se lisait parfois sur le front du comte, ou, si le reflet d'une préoccupation

traversait le regard de Mlle de Montgrand, c'est que tous deux songeaient à leur fils.

Ils ne semblaient point se préoccuper du sort de Paule. Elle paraissait si peu faite pour le monde qu'ils oubliaient de lui ménager une place.

Paule, cet ange visible du foyer, ne pouvait les quitter pour se créer ailleurs une famille ; après avoir fait leur joie, elle devait aller à Dieu. Elle ne le disait point cependant. Rien dans sa conduite ne trahissait une résolution prise. Paule restait douce, paisible, souriante, sans rigidité affectée, sans ascétisme absorbant. Elle trouvait qu'elle devait non seulement le respect et l'amour à son père et à sa mère, mais encore le sourire qui les rendait heureux, la grâce qui rayonnait autour d'elle.

Et cependant, Paule avait des heures de souci. Quand elle songeait à son frère, elle devenait triste. Tancredde n'avait point encore choisi de position.

Il semblait flotter dans l'incertitude, et plus d'une fois sa sœur lut le découragement sur son visage. Il étudiait, beaucoup, obstinément comme s'il voulait acquérir une somme d'érudition déterminée avant de décider quelle serait sa carrière. Aux premières questions que lui adressa son père à ce sujet, il répondit d'une façon évasive ; mais un jour que Paule à son tour le voulut interroger, il la supplia de ne point lui demander son secret.

—J'en étais sûre, s'écria Paule, tu me caches quelque chose. Va, tu ne m'aimes pas comme je t'aimes, Tancredde, car jamais, moi, je ne garderais le courage de taire un souhait ou un chagrin.

Elle lui prit doucement les mains :

—C'est donc bien grave ? fit-elle.

—Grave comme une folie et un malheur.

—Si tu prenais conseil de mon père ?

—Il me blâmerait.

—Et de ma mère ?

—Elle s'attristerait avec moi.

—Tu vois donc bien alors, s'écria Paule, que je reste forcément ton unique confidente.

—Et cependant, je ne puis te dire....

—Si je t'aiderais ?

—Tu ne saurais pas.

—Ne me défie point, Tancredde....J'ai plus de vingt ans, je suis une très grave personne

et non point une petite fille....Je t'étonnerai beaucoup par ma perspicacité....Tu souris, Tancredde, et je vais t'expliquer ton sourire :

Ma sœur, penses-tu, n'a jamais aimé le monde, connu le plaisir et le bal, lu de romans, ni rêvé à ce que rêvent souvent les jeunes filles....C'est, non point une puritaine, mais une sorte de vie-ge sage tenant sa lampe pleine d'huile et soigneusement allumée, marchant devant elle sans tourner la tête, et s'acheminant doucement vers le cloître sans jamais en prononcer le nom.—Voilà ce que vous pensez, monsieur mon frère, et la moitié de votre songerie est vraie. L'autre est fausse. De ce que je ne cherche point les agitations d'un monde dont les fausses joies m'attristent en m'enlevant à Dieu et à moi-même, il ne s'ensuit pas que je le traverse sans rien voir de ce qui s'y passe. Au contraire, complètement dépourvue d'intérêt particulier, je me préoccupe de celui des autres. J'ai tendu les mains en haut vers d'autres biens, et cependant je comprends ceux qui regardent la terre couverte de moissons et de fruits. Je vois autour de moi des filles charmantes, qui deviendront de ravissantes jeunes femmes et de parfaites mères de famille. Je distingue des jeunes gens sérieux dignes de se créer un intérieur, et de faire le bonheur de leur compagne. Je devine presque, en gardant mes yeux baissés, le trouble de l'un, la rougeur de l'autre. Souvent ils se croient forts et se sentent bien fiers de petites diplomaties ingénues. Ils sont charmants, Tancredde, et chaque soir je demande à Dieu de les rendre heureux. Tiens, par exemple, je n'ai jamais pu voir Diane de Lyons sans souhaiter qu'elle devint ma sœur. Une instruction solide, une âme délicate, une piété d'ange, elle possède tout cela ; et de plus une simplicité d'enfant, des délicatesses infinies.... Peut-être ma sympathie est-elle un reflet de la sienne.. Les frères n'apprécient jamais bien leurs sœurs, Tancredde.... Je suis certaine que tu ne me reconnais pas la moitié des qualités que cette jolie Diane découvre en moi... Elle provoque des visites de charité à faire ensemble, me met au courant des œuvres dont elle s'occupe ; elle me consulte sur les choses qu'elle sait à merveille, et ne trouve à personne autant de jugement qu'à moi... Le croirais-tu, l'intérêt

qu'elle me porte s'étend à nous tous : à mon père qu'elle juge si grand, si humble si parfaitement bon ; à ma mère qu'elle respecte en l'aimant, et à qui souvent elle donne des baisers de fille... Il n'est pas jusqu'à toi, qui n'aies le pouvoir de la préoccuper... Certes, monsieur, vous devez être fier... La belle Diane s'intéresse à vos travaux, elle affirme que vous êtes un homme supérieur, elle questionne sur l'objet de vos études... Et quand je lui réponds par des éloges à votre endroit, elle se jette dans mes bras, la chère gracieuse enfant...

—Ah ! Paule ! Paule ! s'écria Tancrède.

—Je le sais bien, poursuivit Mlle de Montgrand, c'est cette double sympathie que mon père appellerait une folie ; c'est sur cette inclination que ma mère verserait des larmes comme s'il s'agissait d'un malheur.

—N'auraient-ils pas raison ?

—Oh ! je suis brave, moi, les difficultés ne m'effraient pas.

—Diane est trop riche.

—Mais nos familles se valent. Je ne sais pas même si nous n'avons pas quelques quartiers de plus que les de Lyons.

—As-tu le courage de plaisanter, Paule ?

—Mais regarde-moi donc, Tancrède, j'ai des larmes dans les yeux. Rire ou railler quand tu souffres, est-ce que je le pourrais ? Je ne désespère pas, voilà tout ; et c'est déjà une grande force, je te l'affirme. Après tout entre gens de race et de cœur, l'argent ne fait pas tout en ce monde ; je crois même que c'est la moindre chose. Pauvres enfants ! Vous vous aimez, presque sans le savoir, Diane du moins lit à peine dans son jeune cœur innocent, et tu ne lui as peut-être pas laissé deviner ta préférence ?

—Ce serait une faute dans ma situation.

—Crois-tu que si notre père se rendait chez M. de Lyons, et qu'il lui fit part de ton désir, en ajoutant que sur un mot d'espoir tu te sentirais prêt à tous les efforts, je dirais presque à toutes les conquêtes que remportent le vouloir et le travail, le père de Diane ne te donnerait pas un peu d'encouragement.

—Paule, je te l'ai dit, cette jeune fille est trop riche ! Penses-tu donc que chaque jour elle ne refuse pas des partis avantageux ? Le comte de Lyons a raison, après tout. Il est environné de tant de chercheurs de dot, que

peut-être il distinguerait mal le sentiment qui m'anime... Tiens, puisque tu as deviné mon secret, je peux bien te le dévoiler tout entier maintenant... Mon avenir, mon bonheur sont dans ce mariage, et jamais tu ne comprendras à quel point cette enfant préoccupe ma pensée. Oh ! vois-tu, dans mes moments d'angoisse et de découragement, quand le désespoir s'approche de mon cœur, je n puis m'empêcher de maudire celui qui causa notre malheur et notre ruine. Si mon père n'avait pas été volé, si le pauvre Refus n'avait pas été frappé par une main criminelle, mon père aurait pu me donner une somme suffisante pour que je ne me présentasse pas en mendiant d'héritage chez le comte de Lyons... Oh ! le misérable ! le misérable ! Jamais Dieu ne le châtiara suffisamment... Et je le verrais là, à mes pieds, confessant son crime et criant miséricorde...

—Tu lui pardonnerais, Tancrède.

—Jamais.

—Tu te trompes, tu pardonnerais, parce que ton devoir serait de pardonner.

—Mais il a tout détruit autour de nous.

—Tancrède, une chose nous est restée : l'amour de la famille, cette solidarité sacrée de tous les intérêts, de toutes les douleurs.

—Oh ! toi, fit Tancrède, tu pardonnerais, je le sais, mais tu es un ange, et je ne te vaudrai jamais.

—Ecoute, Tancrède, veux-tu retirer cette méchante parole, et je te promets...

—Que me promets-tu ?

—De tout raconter à Diane.

—Et tu crois ?

—Je crois qu'elle te jugera tout simplement héroïque ; et je serais bien trompée, si cette ravissante enfant ne se laissait point prendre aux qualités chevaleresques.

—Attends que j'aie le courage de t'imiter, répondit Tancrède.

Il quitta sa sœur en lui serrant la main.

Tancrède de Montgrand n'exagérait rien quand il parlait de Diane de Lyons avec entraînement. Sans songer d'abord aux entraves qui se pouvaient présenter, il s'était abandonné au charme de la jeune fille, qu'il rencontra souvent chez sa mère.

De la sympathie à la tendresse, la distance se trouva vite franchie, mais Tancrède connaissant quels insurmontables obstacles s'opposaient à ce mariage, s'efforçait, sinon d'é-

touffer un invincible penchant, du moins de le dissimuler. Il fallait l'affectueuse clairvoyance de Paule pour deviner ce mystère ; mais Diane, dans sa naïveté, avait grandement contribué à révéler ce secret à Mlle de Montgrand. Elle ne s'en effraya point. Sans aimer son frère avec une tendresse assez aveugle pour lui dissimuler de légers défauts, elle lui connaissait assez de qualités sérieuses pour savoir qu'il rendrait une femme parfaitement heureuse. Elle regrettait bien aussi, elle, la fortune ravie par un crime, cette fortune que M. et Mme de Montgrand voulaient mettre en réserve pour eux. Six cent mille francs auraient suffi pour doter Tancrède et Paule, et Paule n'avait pas besoin d'une somme aussi forte. Mais elle ne pouvait rien contre ce malheur. Un instant elle songea à tout conter à Mlle Louise-Gonzague ; mais elle réfléchit que sa tante multipliait les sacrifices depuis la catastrophe des Abymes, et qu'il lui serait impossible de rien distraire de ce qu'elle possédait pour assurer l'avenir de Tancrède.

Il fallait tout attendre de Dieu, et elle attendit.

Un matin, le vieux Mathias lui apporta, sur un plateau, une lettre dont elle crut reconnaître l'écriture. Passant rapidement chez sa mère elle la lui tendit.

Mme de Montgrand la rendit à sa fille, après en avoir parcouru les premières lignes.

—Rémy Posquères te recommande une jeune personne digne de tout intérêt.

Paule soupira.

—Qui vous a remis cette lettre ?

—Une jeune demoiselle.

—Elle est partie ?

—Pardon, elle attend qu'il vous soit possible de la recevoir.

—Alors tu permets, ma mère, qu'on l'introduise chez moi ?

—Va, chère fille, et fais pour le mieux.

—C'est-à-dire, que tu me laisses toute liberté ?

—Naturellement.

—Tu es la perle des mères !

Mme de Montgrand embrassa sa fille, qui s'empressa de regagner le petit boudoir dans lequel Léopoldine des Genêts l'attendait.

La demoiselle de compagnie leva son voile, et Paule aperçut son charmant visage, sur le-

quel se voyaient des traces de larmes.

—Je vous en prie, Mademoiselle, lui dit Paule, parlez-moi en toute franchise ; M. Posquères est presque un enfant d'adoption pour mon père, et il vous recommande avec une insistance qui fait d'autant plus votre éloge, qu'il se montre avare de ces témoignages-là.

—Je vous remercie, mademoiselle, répondit Léopoldine, vous savez tout de suite ajouter de la grâce au bienfait... M. Posquères vous apprend-il qui je suis ?

—Non, mais cela n'est point nécessaire pour que je m'intéresse à vous.

—Permettez-moi donc de me présenter d'une façon complète. Je me nomme Léopoldine des Genêts ; mon père a joui longtemps d'une situation enviable, le crime d'un autre nous ruina... Devenue pauvre et forcée de gagner ma vie, j'entrai en qualité de demoiselle de compagnie chez Mlle Léa Danglès...

—Ah ! s'écria Paule, je commence à comprendre.

—Je ne sais, mademoiselle, si vous devinez la vérité ; quant à moi, je vous affirme que j'ose à peine la soupçonner.

—Expliquez-vous, mon enfant. Léa peut avoir quelques défauts, les adulations qui lui ont été prodiguées, ont pu, sinon gâter, du moins dénaturer son caractère. Mais les services rendus à ma famille par son père et son aïeul, ne me permettent pas de rester indifférente à ce qui la concerne. Se serait-elle montrée trop vaniteuse et trop dure à votre égard, ou quelque événement imprévu...

—Mlle Danglès n'a jamais été dure pour moi. Au contraire, je dois reconnaître qu'elle s'efforça pendant un certain temps de faire de moi son amie, plus qu'une compagne salariée. Si je l'avais souhaité, elle se fût montrée généreuse à mon endroit et m'aurait comblée de cadeaux. Je crois même que ma sévérité un peu trop grande l'ennuyait parfois, et que les jours de grandes soirées ma robe grise gardait particulièrement le don de lui déplaire. Vingt fois elle envoya chez moi des pièces de soie ou mit sa couturière à mes ordres... Je refusais tout. Je lui rendais justice pour ses qualités, je ne pouvais l'aimer cependant. Tout nous séparait, nos goûts et l'opposition de nos pensées. Elle était trop heureuse pour

me comprendre, et je me sentais trop triste pour me rapprocher d'elle.... Faut-il même tout vous dire, mademoiselle ? Il vint un moment où je me crus sur le point de la haïr, et la pensée me vint de la quitter...

Léopoldine s'arrêta.

—N'ayez aucune crainte, lui dit Paule d'une voix douce, vos secrets tombent dans un cœur discret.

—Ce fut, reprit Léopoldine, avec une hésitation visible, durant les mois où M. Rémy Posquères eut l'idée d'épouser Mlle Léa.

—Lui, épouser Léa ! c'eut été une folie.

—Je crois, mais alors il y songeait beaucoup, il ne songeait qu'à cela, et les dédains de Mlle Danglès le rendaient fort malheureux.

—Mais Posquère faisait un grand honneur à Léa en la demandant en mariage.

—C'est ce que je pensais ! Il est si noble, si bon, si intelligent, si dévoué ; mais Mlle Léa ne le cachait point, elle avait d'autres vues, des vues ambitieuses. Il lui fallait un titre, de l'argent. Elle ne se trouvait point satisfaite de sa réputation de talent. La vanité grandissait en elle, et la tête lui tournait un peu... Puis M. Posquères lui eut peut-être paru doué de trop de volonté pour qu'elle pût espérer le conduire à sa guise.

—Et M. Posquères souffrit beaucoup de son refus ?

—Oui, mademoiselle, il lui fallut du temps pour se résigner. Mais il m'a paru que brusquement ses idées changèrent. Il revint chez Mlle Danglès avec une autre attitude et certainement de nouveaux projets. Je ne veux point croire que le dépit en ait fait un ennemi de cette famille ; je suis plutôt convaincue qu'il découvrit un secret grave, un secret terrible...

—Qui vous donna cette idée ?

—M. Posquères me témoignait une extrême bienveillance, peut-être même comprit-il que je sympathisais fort à ce qu'il venait de souffrir... Oh ! certes, plutôt que de voir blesser un tel cœur, j'aurais été capable de tous les sacrifices, j'aurais été jusqu'à supplier Léa de devenir sa femme, moi ! moi..

Léopoldine s'arrêta presque épouvantée ; elle leva les yeux avec inquiétude sur Mlle de Montgrand ; mais ne voyant sur ce beau visage que la bonté et la douceur d'un ange, elle reprit :

—Il y a quelques jours, M. Posquères me conseilla de quitter la situation que j'occupais près de Mlle Danglès. Non pas que l'on eût rien à reprocher à la conduite de Léa. Elle est vaniteuse, coquette, on lui a tant dit qu'elle possède du génie, qu'elle a fini par le croire. Mais l'ambition la défend contre toute imprudence.... Il s'agissait de m'empêcher plutôt de me trouver au milieu de cette famille au moment d'une catastrophe que les rancunes de M. Posquères me faisaient soupçonner devoir être terrible.... Je promis de quitter cette maison, et j'allais annoncer ma résolution à Mlle Danglès, d'après le nouveau conseil de M. Rémy, conseil appuyé par la lettre de recommandation que je vous ai soumise, mademoiselle, quand le malheur prévu a éclaté plus vite sans doute que ne l'attendait M. Posquères.... Après un entretien que celui-ci venait d'avoir avec Léa, Mlle Danglès a été prise d'une crise terrible. Elle pleurait, elle aurait voulu mourir. Elle s'accusait d'avoir délaigné M. Posquères, elle parlait de déshonneur et de ruine.... Je ne pouvais la quitter dans un pareil moment. Mais à peine avais-je réussi à ramener un peu de calme dans son esprit, que mon frère étant rentré, est passé chez lui.... Que se sont-ils dit ? Je l'ignore. Le valet de chambre répétait hier à l'office, que M. Tiburce paraissait menacer sa sœur, et que celle-ci élevait la voix et semblait l'accuser.... C'est au moment le plus orageux de cette scène, que le vieux Danglès est entré sans se faire annoncer dans le cabinet de son fils.... Une seconde après, Mlle Léa envoyait chercher un médecin ; le vieil intendant venait d'être frappé d'une attaque d'apoplexie.. Soigné à temps, soigné par Mlle Léa, il est revenu à lui au bout d'une heure.... Alors changeant d'appartement, il s'est fait installer dans la chambre de mademoiselle, et chaque fois que Tiburce s'est présenté, il a refusé de le voir.

—Quand il aura fait ce que j'attends de lui, répétait-il.

—Pauvre vieux Danglès ! si honnête, si loyal, à qui nous devons tant et de si grands services. Oh ! j'irai le consoler.... Je n'ai point besoin d'apprendre quelle douleur vient de l'atteindre, il me suffit de savoir qu'il souffre.

—M. Danglès n'est plus chez sa fille, ma-

demoiselle. Ce matin, se trouvant mieux, il a déclaré qu'il voulait rentrer chez lui, et comme Léa insistait pour le garder encore : — "C'est inutile, ma fille, a-t-il dit, je dois accomplir un devoir terrible aujourd'hui, pendant que Tiburce, à son tour, remplira sa promesse." Puis il a ajouté en serrant sa fille contre sa poitrine : — "Je t'attends chez moi." — "J'irai, mon père" a répondu Mlle Danglels d'une voix soumise. Alors Léa m'a prise à part, et après m'avoir remerciée de ne point l'avoir abandonnée pendant les trois tristes jours qui viennent de se passer, elle m'a conseillé de venir sans retard vous remettre ma lettre d'introduction.

— J'y ferai honneur, mademoiselle ; ma mère m'autorise à vous accueillir, et jusqu'à ce que vous ayez trouvé une situation convenable, vous habiterez près de moi. Le cabinet voisin de ma chambre n'est pas grand, mais vous ne me semblez point trop exigeante, et vous vous en contenterez, n'est-ce pas ? Tant que vous trouverez la solitude bonne pour votre travail ou votre satisfaction, vous serez libre de rester chez nous ; quand vous voudrez bien me tenir compagnie, nous irons ensemble chez mes pauvres, ou nous travaillerons pour eux.

— Que vous êtes bonne, mademoiselle !

— C'est facile, répondit Paule, quand il s'agit d'une personne comme vous. Allons, venez maintenant que je vous présente à ma mère et à ma tante, la Grande Mademoiselle. Elles vous plairont tout de suite et vous les aimerez à première vue.

Léopoldine, charmée de cet accueil, se laissa entraîner près de la comtesse de Montgrand. Celle-ci lui adressa des paroles bienveillantes, approuva ce qu'avait arrangé sa fille, et ajouta en s'adressant à Léopoldine :

— Embrassez-moi, mon enfant, il me semble que je vous aimerez beaucoup.

Mlle des Genêts se jeta avec effusion dans les bras de la comtesse.

Les deux jeunes filles regagnaient le petit boudoir, quand Mlle de Montgrand reconnut dans l'antichambre la voix du vieil intendant.

— Monsieur le comte est sorti, répondit Mathias.

— J'attendrai, fit Danglels.

— Mais madame la comtesse vous recevra

sans nul doute, monsieur Danglels.

— Vous avez raison, mon vieux Mathias, la comtesse... Cela vaut peut-être mieux... Elle est bonne, complètement bonne et généreuse.

L'ancien intendant, qui paraissait épuisé et qui venait de se laisser tomber sur une banquette, se releva péniblement.

— Allez chez vous, dit en souriant Paule à Léopoldine, je vais parler à Danglels.

Paule entra dans l'antichambre au moment où Mathias allait conduire le vieillard chez la comtesse de Montgrand.

— Vous voilà, M. Danglels, dit Paule avec l'expression d'une angélique bonté, venez chez moi, je suis contente de vous voir.

Danglels s'inclina sans répondre, et suivit la jeune fille en chancelant. Elle marchait devant lui, calme, presque souriante, et quand elle l'eut introduit dans la petite pièce où se trouvait un instant auparavant Léopoldine des Genêts, elle le regarda avec l'expression d'une pitié profonde.

Rien ne saurait peindre quels ravages la douleur avait faits sur cette physionomie placide et loyale. L'œil se baissait comme honteux, la taille se courbait, la voix tremblait, brisée par l'émotion intérieure, dès que Danglels s'efforçait de prononcer quelques mots.

Paule lui prit les mains.

— Monsieur Danglels, lui dit-elle, votre père sauva les Montgrand de la guillotine en 1793 ; durant vingt ans vous avez veillé sur nos intérêts avec la sollicitude d'un ami, bien plus encore qu'avec l'habileté d'un intendant. Nous sommes et nous resterons toujours vos obligés, voilà ce que je tenais à vous dire avant de vous entendre.

Un sanglot s'échappa des lèvres du vieillard.

— Monsieur Danglels, reprit Paule, ce que vous voulez apprendre à mon père, ne peut-il m'être dit à moi ? Je devine dans votre âme une douleur si grande, que je souhaite vivement la soulager... Je suis jeune, bien jeune, cela est vrai, mais s'il faut une confiance nouvelle pour augmenter en moi votre confiance, je vous avouerai ce que ma mère ne sait pas encore d'une façon absolue... J'ai l'intention d'entrer au couvent... Tout secret que vous me confieriez me sera sacré... Je

vous en donne l'assurance sur cette résolution que j'ai prise de me donner à Dieu....

Le vieillard était d'une pâleur livide, cependant qu'une chose ressemblant à un allègement se refléta sur son visage.

—Oui, dit-il, il faut que je parle, il faut que j'avoue....

—Un malheur qui vous vient de votre fils.

—Plus qu'un malheur ! Vous l'avez dit, je suis honnête homme, et cependant, je n'ai plus le droit de lever la tête.... Le crime d'un autre vient de me déshonorer....

—Ah ! fit Paule qui ne put s'empêcher de frissonner, il s'agit d'un crime....

—Tenez, je vous dirai cela à genoux, mademoiselle Paule, car je dois vous demander pardon au nom d'un misérable que je renie.

—Relevez-vous, Danglès, relevez-vous.... Je vous écoute, je vous plains, je pourrai vous aider peut-être....

—Vous ne pouvez pas empêcher que le crime ait été commis, et quel crime.... Mais s'il vous était possible de prévenir notre déshonneur devant tous....

—Je le ferai, Danglès, je le ferai.

—Mais il s'agit de vous, Mademoiselle, de votre famille....

—Raison de plus, ajouta Paule.

—Vous savez, le jour où Antoine Refus devait apporter les six cent mille francs....

—Il fut trouvé mort sur la route.

—Mort et dépouillé.

—Après....

—Eh bien ! l'assassin, le voleur, c'était..

—Oh ! pauvre père ! n'achevez pas ! s'écria Paule avec un admirable élan.

Les confidences de Léopoldine suffisaient pour lui faire comprendre toute la vérité.

Le vieillard était tombé sur les genoux, les mains jointes, sans force, sans courage ; de grosses larmes roulaient sur ses joues, et il balbutiait :

—Pardon ! pardon !

Paule le releva, puis d'un accent plus ferme elle lui dit :

—Deux intérêts sont en présence, les nôtres et ceux de la famille Ségaud, qui ne s'est jamais trouvée suffisamment lavée de l'accusation terrible qui fut portée contre l'étameur. Mais Véronique et Victoire m'ont de grandes obligations, et de ce côté, si je prévois des

difficultés, je ne les crois pas insurmontables. Quant à nous, monsieur Danglès....

—Tiburce restituera, mademoiselle, il a promis de restituer....

—Eh bien ! fit Paule, ne dites rien à mon père. Contentez-vous de mettre sous enveloppe la somme qui fut dérobée, en inscrivant sur ce même paquet le mot *restitution*. Ne pleurez pas, ne vous humiliez pas davantage. Du fond du cloître où j'irai bientôt, je prierai beaucoup pour vous.... J'oublierai ce que vous venez de m'apprendre.... Il ne nous appartient pas de trahir Tiburce, cela regarde la justice ; vous ne pouvez que réparer, conseillez-lui de partir, d'aller si loin que jamais nul ne sache ce qu'il est devenu....

—Ainsi, mademoiselle, vous me conseillez d'agir de la sorte.... Vous êtes sûre que M. Posquères se taira ?

—Que sait-il donc ?

—Il a tout découvert, mademoiselle.

—Quel motif le poussait....

—Il voulait vous faire restituer une fortune.

—Elle fera le bonheur de Tancredi, reprit Paule à voix basse.... Mais Léa ?

—Léa est aujourd'hui chez moi.

—Allons, fit Paule, suivez ce conseil, que votre fils quitte Paris à jamais. Je révélerai à Ségaud la vérité, ou du moins une partie de la vérité, mais je l'amènerai au pardon, c'est-à-dire au silence. Quant à vous, Danglès, relevez la tête, pauvre vieillard. Vous avez fait tous les sacrifices pour votre fils, votre mémoire ne vous reproche rien : je vous estime autant qu'avant cette confidence, et votre secret restera le mien jusqu'au tombeau....

Le vieillard saisit les mains de Paule et les pressa sur ses lèvres :

—Je porterai le deuil de notre honneur au fond de mon âme, ajouta-t-il, je vous devrai de ne pas rougir devant les hommes.... Demain, M. de Montgrand recevra le paquet anonyme renfermant les six cent mille francs.

Et le vieillard chancelant quitta Paule dont le beau visage exprimait une visible pitié.

XXI

Cave canem.

Lorsque Danglès eut signifié à son fils sa volonté, celui-ci, sous le coup de l'épouvante

à laquelle il était en proie, promit à son père de restituer à la famille de Montgrand la somme dérobée sur le cadavre d'Antoine Refus.

En ce moment passait devant Tiburce, à travers les paroles enflammées de Léa et les ordres foudroyants de son père, la vision de la cour d'assise. La terreur l'étreignait à la gorge et suspendait les palpitations de son cœur. Il ne gardait plus le sang-froid nécessaire pour prendre une résolution autre que celle qui lui était imposée, et pliait sous la volonté de ceux qui, à cette heure, paraissaient plus forts que lui.

D'ailleurs, il l'avait avoué à Léa, durant ces trois dernières années il avait éprouvé des craintes perpétuelles pendant le jour, et ses nuits s'étaient peuplées de fantômes. Il sentait une sorte de soulagement, à la pensée que Danglès et Léa savaient tout. Devant eux du moins, il pourrait arracher son masque, quand ce masque l'étoufferait. Si gangrené qu'il fût, d'ailleurs, il n'avait pu être témoin insensible du désespoir de son père et de la douleur fiévreuse de Léa. Il comprenait qu'il tuait l'un et qu'il désespérait l'autre. Dans un souvenir rapide, il retrouva son enfance heureuse, sa vie insouciant d'enfant gâté. Il repassa les phases monotones de la carrière de son père, resté pauvre au milieu des richesses d'autrui. Il se rappela les recommandations du vieillard, les sacrifices qu'il s'était imposés afin de le voir instruit et riche. Chaque évocation de ce passé le poignait davantage, et lui faisait mieux comprendre au fond de quel abîme il avait roulé. Mais il ne se rendait point un compte suffisamment exact de la façon dont il s'était jeté d'un seul bond dans le crime. La transition manquait aux deux voies si différentes qu'il avait suivies. A l'heure où M. de Montgrand le fit mander dans son cabinet pour lui apprendre que la vente des Abymes était consommée, et que le notaire viendrait dans la soirée en apporter le prix, Tiburce était encore aux yeux de tous un loyal garçon présageant un bel avenir. Et tout à coup, dans l'espace d'une demi-heure, il était devenu un voleur et un assassin.

Il ne trouvait pas, disons-nous, la transition entre une vie honorable et un crime révoltant; mais il cherchait seulement alors, dans ses

actes ostensibles, ce qu'il aurait dû demander aux arcanes de la conscience. Durant les années de collège, il avait secoué, avec une hâte d'enfant orgueilleux et précocement pervers, les enseignements religieux qu'il tenait de sa mère. Plus tard, sur les bancs de l'école, où il renia ce qu'il n'adorait plus, Tiburce méditant les philosophes, puisant des idées nouvelles à des sources dissolvantes, ne tarda point à sentir diminuer en lui le sens moral essentiellement lié au sens chrétien. Parce que son père occupait une position dépendante, il se ligua avec ceux qui regardent la fortune d'autrui comme des dols personnels, et les titres qu'ils possèdent comme des humiliations qu'on leur impose. Pauvre, il se révolta contre la propriété; plébéien, contre la noblesse. Il devint républicain parce qu'il n'avait pu rendre de services à une royauté qui ne lui devrait rien si elle se trouvait restaurée. A force d'entendre parler du pouvoir de la richesse, il en vint à n'estimer, à n'envier qu'elle, à la souhaiter avec frénésie, à la vouloir, sans regarder à quels moyens il serait obligé de descendre pour l'acquérir.

Ce fut dans ces sentiments qu'il entra chez M. de Montgrand en qualité d'intendant.

Le vieux Danglès croyait, en agissant ainsi, le mettre à une bonne école et lui apprendre à la fois la rectitude dans les affaires et les difficultés qu'elles présentent; il se trompa d'une façon absolue. Il aurait fallu que Tiburce fût jeté brusquement au milieu des combats de la vie, obligé de gagner son pain et d'apprécier la valeur des utopies dont le berçaient ses amis. La vie du château aux Abymes ne lui valut rien. Il garda trop de temps pour la rêverie. Dès qu'il avait réglé les comptes des fournisseurs, et rangé la bibliothèque du comte, maître de son temps, il s'enfonçait sous les arbres du parc, rêvant aux conditions d'une autre vie, se demandant à quels moyens il aurait recours afin de devenir riche, très riche, tout de suite.

La solution du problème ne se trouvait point. De quelque côté qu'il dirigeât ses pensées, il rencontrait le travail, le travail qui l'épouvantait. Il songeait bien parfois que quelques milliers de francs suffiraient pour tenter la fortune sur un tapis vert; que la Bourse reste ouverte aux spéculateurs, mais il sa-

vait aussi que celui qui ne possède rien, ne saurait gagner à cette double loterie. L'annonce qu'un homme passerait sur la route, le soir, portant sur lui six cent mille francs le grisa d'une façon imprévue et soudaine. Il lui fallait cette somme à quelque prix que ce fût. Il ne lutta point contre la tentation qui l'envahit et le posséda, il se laissa prendre corps à corps par elle : brusquement, et s'armant à la hâte, quittant furtivement les Abysses, il se trouva sur la route, puis dans le bois, prêt pour le vol, armé pour le meurtre.

Il avait la fièvre, il était fou. Il tua, il vola, et rentra chez lui presque comme s'il agissait sous l'impression d'un transport furieux.

Quand il se trouva seul dans sa chambre, il fut saisi d'un frisson de mortelle angoisse. Sa main, que Pluton avait déchirée, lui causait d'intolérables douleurs. Il la pansa rapidement, changea de vêtements, et garda le courage de commencer à retirer les livres de la bibliothèque, afin de motiver sa blessure. Le hasard le servit pendant toute cette nuit. Rien ne vint le trahir. Il était dit que la justice resterait aveugle et qu'il conserverait sa tranquillité. Débarrassé de toute crainte après le procès de Ségaud, il cessa de se croire en danger. Il eut des remords, il tenta d'en triompher, mais il ne songea pas une seule fois à l'unique remède capable de soulager sa conscience bouleversée. L'amour de l'argent ne cessa de grandir de lui. Il s'absorba dans la volonté d'en accumuler davantage, il se fit un dieu de l'or auquel il avait tout sacrifié, et quand un mot de son père le condamna de nouveau à la ruine, il sentit plus de douleur à la pensée de restituer l'argent volé, qu'il n'éprouva de crainte à l'idée que Danglès pouvait succomber sous le poids d'un chagrin immérité.

Et cependant, il consentit à ce qu'exigeaient Léa et son père. Devant eux il se sentait impuissant. Prévoyant que le vieillard ne tarderait pas à s'informer s'il avait obéi à ses ordres, Tiburce donna ordre de vendre ses valeurs, afin de se trouver dans quelques jours possesseur d'un million.

Mais avant de porter la plus grande partie de cette somme chez M. de Montgrand, avant de se renier et de se déshonorer devant les

êtres qu'il haïssait en raison de leurs bienfaits, Tiburce résolut de se venger de Rémy Posquères.

N'était-ce pas le critique qui, avec une patience et une habileté de policier, avait découvert la vérité sur l'assassinat commis sur la route de Luzaney, à La Ferté. Tiburce ne devait-il point lui faire expier maintenant ce qu'il souffrait ?

Avant de régler son compte avec les Montgrand, provoquerait Rémy. Or, Tiburce était de première force à l'épée. S'il tuait son adversaire, le secret de son premier crime périrait avec lui.

Il résolut donc de se rendre immédiatement chez Posquères et de l'insulter de telle sorte que celui-ci ne pût refuser de se battre.

Le hasard parut tout d'abord le servir : Posquère n'était pas seul dans l'atelier, et Agab introduisit Tiburce près de Rémy.

À la lividité du visage de Tiburce, Posquères comprit que Léa avait révélé à son frère les terribles confidences qui venaient de lui être faites.

Navier et Sirvente, le poète aux sonnets, Beaulieu et Houssey se trouvaient en ce moment dans l'atelier. Un jeune homme aux longs cheveux jouait une valse de Chopin en sourdine, tandis que ses camarades parlaient d'art et de littérature.

L'entrée de Tiburce fut si imprévue, si mélodramatique, que le pianiste inquiet fit opérer un mouvement de rotation à son tabouret de piano, tandis que Sirvente s'arrêtait court au milieu d'un tercet.

— Monsieur, dit Tiburce en s'avancant vers Posquères, l'œil injecté de sang, et l'écume de la rage aux lèvres, vous êtes un lâche ! et je viens vous le dire en face et devant témoins.

— Fort bien, répondit tranquillement Rémy, et vous comptez sans doute, monsieur...

— Que vous me rendrez raison de vos agissements perfides, et que votre sang lavera...

— Est-ce que mon sang pourrait laver une tache sur vos habits ou sur votre conscience ? demanda Posquères. Mes amis ne connaissent, et j'ai eu le tort de me battre trop souvent, pour que l'on ne soit pas renseigné sur ma bravoure. Mes preuves sont faites et je m'en tiens là. Si vous jugez, monsieur, que je vous ai offensé de quelque manière que ce

soit, adressez-vous aux tribunaux, ils prononceront sur notre conduite réciproque.

—Misérable ! fit Tiburce, c'est votre vie qu'il me faut !

—Prenez garde, répliqua Rémy, nous ne sommes pas sur une grande route.

—Ainsi, vous ne vous battriez pas ?

—D'abord, je ne me battrais plus : mais si j'étais encore capable de cette folie criminelle, je refuserais de croiser l'épée avec vous.

—Vous l'entendez, vous l'entendez, messieurs, cria Tiburce.

—Exigez-vous que je m'explique ?

—Vous ne poseriez point. Vous ne vous sentez fort, que quand il s'agit de calomnier un homme devant une femme.

Xavier se leva tranquillement, et demanda à Posquères :

—Veux-tu que nous jetions monsieur à la porte ?

—Ce n'est pas la peine, il va se retirer.

Puis marchant sur Tiburce :

—Vous n'avez plus que quelques heures, monsieur, lui dit-il à demi-voix. Si vous ne m'avez pas obéi aujourd'hui même... je ne me regarderai plus comme lié par la promesse que j'ai faite de me taire et de vous épargner....

Tiburce ne voulut pas paraître céder à la menace :

—Je me vengerai, dit-il. Oh ! je me vengerai ! fit-il en sortant.

—Vous êtes moins fort que moi, monsieur, je me contente de faire justice.

(*La fin au prochain numéro.*)

Maximes et Pensées.

L'âme d'une jeune fille ressemble à une rose épanouie ; arrachez une seule feuille de son calice, toutes les autres tombent aussitôt.

Pour ses frères de tout âge et pour ses plus jeunes sœurs, la jeune fille est souvent une seconde mère.

Tribune Sacrée.

VÉRITÉ ET BEAUTÉ

DE LA

Foi Catholique

PAR

Mgr. de Ségur.

(Suite.)

III

De la pleine obéissance au Saint-Siège, condition première d'une foi pure et parfaite.

La première de toutes règles en cette matière, c'est l'obéissance catholique.

La foi est fille de l'obéissance. C'est la soumission cordiale et entière de notre esprit à la vérité révélée, qui nous est infailliblement enseignée par le Vicaire de JÉSUS-CHRIST, et fidèlement transmise par nos Evêques et par nos prêtres. L'incrédulité est une révolte : la foi est une soumission, soumission légitime, raisonnée et raisonnable ; soumission noble et excellente s'il en fut jamais, car c'est la soumission à la vérité, c'est la soumission à la plus indiscutable des autorités : l'autorité même de DIEU parlant au monde par le Chef infaillible de son Église. N'est-il pas souverainement déraisonnable de se soustraire, en quoi que ce soit et sous quelque prétexte que ce soit, à une autorité pareille ? N'est-il pas insensé de résister à la vérité ?

La vie chrétienne, disons-nous, repose sur la foi comme sur sa base ; la foi, à son tour, repose sur l'enseignement du Saint-Siège, sur l'obéissance pleine et entière à cet enseignement infaillible. Au point de vue de l'autorité et de l'enseignement, " le Pape et l'Église c'est tout un. " comme disait jadis notre saint François de Sales. L'enseignement de l'Église, l'enseignement du Pape, qui person-

nifie l'Église, voilà donc la grande règle de la vraie foi (1).

Veillons avec un soin infini à écarter de notre intelligence, non-seulement tout ce qui est contraire à cette règle si simple et si sûre, mais encore à n'y laisser entrer rien qui ne soit selon cette règle. Il faut être très-délicat en matière de foi, et par conséquent en matière d'obéissance. C'est là une des marques les plus certaines de prédestination, et chacun de nous doit s'efforcer, par cette délicatesse délicate, "d'assurer sa vocation et son élection, comme dit Saint-Pierre.

Notre siècle a peu de foi, parce qu'il a peu d'obéissance. Sa maladie principale, c'est, de l'aveu de tous, l'esprit d'indépendance vis-à-vis des autorités les plus légitimes. Ce mal infecte même des catholiques d'ailleurs sincères et même pieux ; il insinue jusque dans le plus intime de leur esprit je ne sais quel penchant à juger humainement les actes et les jugements les plus graves de l'autorité religieuse. On voit des laïques, des femmes du monde, de tout jeunes gens, critiquer avec une facilité désolante les enseignements du Siège Apostolique, admettre ceci, rejeter cela, et se faire pour ainsi dire à eux-mêmes des doctrines, sans s'inquiéter de savoir si elles sont conformes ou non à la règle suprême de la foi.

Il y a là, comme on le voit, un péril immense, non-seulement pour la piété, mais pour la foi elle-même. C'est comme cela que commencent les hérésies. Sur cette pente de l'esprit propre, c'est-à-dire de l'orgueil et de la révolte, on glisse plus rapidement qu'on ne pense ; et un beau jour on se trouve au fond même de l'abîme : on a perdu la foi ; on se révolte ouvertement.

L'obéissance au Saint-Siège doit donc être, au point de vue de la conservation de la foi le premier de nos soucis. Il faut lui sacrifier sans hésiter toutes les considérations individuelles d'amitié, de respect, de déférence, d'estime, de reconnaissance, de dévouement ; il faut lui sacrifier surtout toutes les mesquines habiletés de coterie et d'esprit de parti, soit

politique, soit religieux. Ce dernier surtout est dangereux, parce qu'il se couvre d'apparences catholiques et pienses. Il nous pousse toujours (et c'est là son principal caractère) à substituer en pratique, sinon en théorie, l'autorité toute personnelle d'un chef de file, soit laïque, soit prêtre, soit même Evêques, à l'autorité divine et suprême du Pontife Romain et des Sacrées Congrégations Romaines.

J'ose appeler sur ce point toute votre attention, mon bien cher lecteur. C'est le fond même de la question de la soumission catholique, et par conséquent de foi. Nous ne sommes les disciples d'aucun homme, d'aucun docteur, d'aucun Evêque ; notre doctrine n'est la doctrine ni de celui-ci, ni de celui-là, nous ne sommes à genoux ni devant le savoir, ni devant le génie, ni même devant la vertu personnelle : nous sommes à genoux aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ ; notre doctrine est celle du Chef infallible de l'Église ; nous sommes contre ceux qui sont contre lui. On est avec lui, non pas quand on fait de belles phrases et de grandes protestations de dévouement, mais quand, en pratique, on est docile à ses enseignements, et quand la conduite tout entière, quand les actes répondent aux paroles. C'est la grande règle évangélique et apostolique. Notre-Seigneur ne nous a-t-il pas dit : " Au jour du jugement beaucoup se présenteront, disant : " Seigneur, nous avons parlé, nous avons prêché en votre nom ; nous avons fait de grandes choses " ; et il leur sera répondu : " Je ne vous connais point. Retirez-vous de moi, vous tous dont les œuvres ont été mauvaises. Ce ne sont point ceux qui auront dit : Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieux, mais ceux-là seulement qui auront accompli la volonté de mon Père céleste." Et saint Jean nous dit à son tour : " Mes enfants, ne nous contentons point d'aimer en paroles : aimons en vérité, et prouvons notre amour par nos œuvres. C'est à cela que nous pouvons reconnaître si nous sommes enfants de la vérité."

Ces paroles ne sont pas moins vraies par rapport au Vicaire de Jésus-Christ que par rapport à Jésus-Christ lui-même. Pour être un vrai catholique, il ne suffit pas de belles phrases : il faut des actes ; il faut une soumission sincère, une obéissance totale d'esprit, de

(1) Qu'on juge par là de la gravité fondamentale de l'erreur des sectes protestantes qui prétendent que l'Écriture-Sainte, la Bible, comme elles disent, est la règle de la foi ! Dans la sainte Église, la règle de la foi doit être et est *écritale*, comme l'Église elle-même.

cœur et par conséquent d'action et de conduite à l'égard du Chef suprême de l'Église, et surtout à l'égard de tous ses enseignements, *sans exception* ; de grâce ! retenez bien ceci : *sans exception*.

Faute de demeurer ainsi dans la vérité, au moyen d'une très-sincère obéissance, beaucoup de bonnes âmes ont failli entrer tout récemment dans les voies de la révolte, du schisme et de l'hérésie, à l'occasion, d'abord de l'Encyclique de 1864, et ensuite du décret du Concile du Vatican sur l'Infaillibilité du Vicaire de Jésus-Christ. Des circonstances semblables peuvent se représenter plus tôt qu'on ne pense : que l'expérience du passé préserve l'avenir. Prenons bien garde à l'esprit de parti, aux enthousiasmes irréfléchis et personnels.

Demeurons catholiques, purement et simplement ; catholiques, c'est-à-dire entièrement soumis d'avance à tout ce que le Souverain Pontife jugera à propos d'enseigner, de décider, de condamner. Comme l'Église, le Pape n'est pas seulement infailliblement assisté pour définir la vérité doctrinale, mais encore pour la définir avec opportunité ; il ne peut outrepasser ses droits. Il n'y a donc, il ne peut y avoir aucun prétexte à l'insoumission.

Laissons s'égarer hors de la voie royale de la vérité et de l'obéissance les présomptueux qui substituent leur infaillibilité personnelle à celle du Vicaire de DIEU : ne les suivons pas, ne nous perdons pas avec eux, et conservons notre foi en combattant contre notre esprit propre et contre le leur avec les armes divines d'une humble soumission et d'une foi parfaite.

IV

De l'importance des lectures et principalement des journaux au point de vue de la foi.

Nous vivons, il faut l'avouer, dans des temps périlleux en ce qui concerne les idées. Grâce à cette folie (c'est le nom que lui donnent, de la part de DIEU, les Souverains Pontifes Grégoire XVI et Pie IX), grâce à cette folie qu'on appelle *la liberté de la presse*, et qu'on devrait bien plutôt appeler *la licence de la presse*, le monde est littéralement inondé d'un déluge de livres, de brochures, de re-

vues, de journaux qui, sous mille formes, inoculent le venin de toutes les erreurs dans toutes les classes de la société. Cet empoisonnement systématique a commencé avec le protestantisme, qui a proclamé, de la part du père du mensonge, la "liberté" de tout penser, de tout dire et de tout écrire, en matière de religion. Voltaire et Rousseau ont fleuri sur ce terrain, sur cet Eden de Luther et de Calvin, et ils ont proclamé une "liberté" plus large encore : la liberté de tout penser, de tout dire et de tout écrire, non plus seulement en matière de religion, mais en philosophie, en politique, en toutes choses. De ce renversement fondamental de la règle de la foi, de la vérité et du bon sens sont nés ces fameux principes libéraux et révolutionnaires, entre lesquels brille au premier rang la très-révolutionnaire et très-impie liberté de la presse. Cette liberté est l'empoisonnement des intelligences établi et pratiqué sur toute la ligue ; en fans, écoliers, jeunes gens, jeunes filles, ouvriers, bourgeois, lettrés, savants, pauvres, riches, personne n'y échappe.

De là un immense danger, non-seulement pour la pureté des mœurs et pour le bon sens public, mais encore et surtout pour la pureté de la foi. Il y a peu de livres qui soient intacts à cet égard, même parmi les livres d'enseignement élémentaire. Et pour les journaux, c'est bien pis encore. Je mets en fait que sur quatre mille cinq cents journaux et publications périodiques qui s'impriment, dit-on, en France, il n'y en a pas deux cents qui soient irréprochables au point de vue de l'orthodoxie. Même parmi les journaux dits religieux, beaucoup se laissent entraîner par des systèmes et des partis-pris, qui donnent à tout propos des entorses à la doctrine catholique et subordonnent les enseignements du Saint-Siège à leurs petites idées personnelles. Je le répète, il y a peu, très-peu de journaux et de livres qui échappent à ces écarts de l'ignorance ou des préjugés.

Or, qui ne lit un ou même plusieurs journaux ? Quels sont ceux qui ont la conscience assez délicate, l'âme assez fortement trempée, pour résister toujours à la manie quasi générale de savoir tout ce qui se dit, de lire tout ce qui se publie de marquant, de quelque part que cela vienne ? Avec une

modestie toute moderne, on se dit : " Cela ne me fera point de mal. Cet auteur, ce journal n'est pas religieux, je le sais d'avance : donc, pour moi, il n'y a pas de danger. D'ailleurs, je ne lis cela qu'au point de vue du style, ou bien pour m'amuser, ou bien encore pour pouvoir en parler avec mes amis. Je ne lis ce livre impie, ou hérétique, que pour pouvoir mieux le réfuter et défendre ainsi la religion ; " et sous ces beaux prétextes, on se plonge tranquillement dans des eaux empoisonnées d'erreurs souvent fort subtiles. Comme on n'a fait préalablement sérieuse, aucune étude philosophique, théologique ou historique, capable de servir d'antidote au venin que l'on avale, on amasse à plaisir au fond de son intelligence quantité d'erreurs, de préjugés et de sophismes, qui y grandissent insensiblement à la faveur des passions du cœur, et dans un moment donné, se dressent devant la foi comme autant d'objections redoutables, dont on ne voit point la solution. Et la foi est ébranlée. Souvent même on croit l'avoir perdue ; et le démon, profitant de ce trouble et de cette crise, se rue comme un turieux contre la pauvre âme, qui s'est pour ainsi dire livrée d'avance, par son imprudence et sa présomption.

Combien n'ai-je pas connu d'âmes qui se sont perdues par des lectures inconsidérées ! Parmi les jeunes gens surtout, et aussi, parmi les jeunes femmes, ce péril est à l'ordre du jour. C'est la curiosité, c'est l'esprit d'indépendance, c'est la vanité qui les poussent à tout lire. J'ai connu à Paris un pauvre petit collégien de quinze ans, honnête et intelligent, qui, ayant lu un livre irréligieux, malgré la défense de son père, avait si bien perdu la foi, qu'il niait tranquillement, avec une certaine conviction, les bases fondamentales, non-seulement de la Religion, mais même du bon sens. " Je me demande parfois, disait-il entre autres choses, si telle personne, dont je vois passer le cercueil, est bien réellement morte ; si je suis réellement ce que je suis, si j'existe et si ma vie n'est pas un rêve ? " Ce pauvre garçon-là n'allait-il pas droit à Charenton ?

J'ai connu un jeune homme d'environ dix-sept ans qui, s'étant permis de lire certains écrits de Rousseau, fut tellement ébranlé dans sa foi par les subtilités et les sophismes de ce

trop illustre fou, qu'il s'imagina, lui aussi, ne plus croire à rien. Parmi par où il avait péché, il entra dans des obscurités et dans un désespoir, incroyables. Il pleurait, il sanglotait. " Je suis perdu, me disait-il, perdu sans ressource ! C'est horrible. Je suis le plus malheureux des êtres. " Cet état dura près de trois ans, pendant lesquels l'infortuné voulut plusieurs fois attenter à sa vie. " Je ne puis vivre ainsi, répétait-il, sans croyances, sans religion, sans Dieu, sans rien. Ma famille est toute chrétienne ; moi seul, je suis réprouvé ! " Un beau jour enfin, la lumière se fit, et cette pauvre victime des mauvais livres jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y reprendrait plus.

J'ai également connu, entre bien d'autres, une jeune dame, d'un esprit distingué et fort agréable, qui se laissa persuader par un libre-penseur de lire quelques-unes des élucubrations de Jouffroy, de Renan et de Proudhon ; brochant sur le tout, elle lut deux ou trois livres protestants, toujours " pour savoir ce que c'était. " La malheureuse créature, prise au piège par la patte, en est encore à se débattre contre une foule de doutes plus ridicules, plus absurdes les uns que les autres, relativement aux vérités les plus élémentaires de la foi et du bon sens. Elle a bien, au fond de son âme, le sentiment et même la certitude que ses doutes ne sont que des misères ; mais, elle aussi, punie par où elle a péché, s'en trouve poursuivie comme par un essaim de moustiques.

Soyez donc très sévères sur vos lectures : soyez-le pour vous-même ; soyez-le pour ceux de votre maison. Combien de parents laissent à la portée de leurs enfants de dangereux livres, qui, pour rien au monde, ne laisseraient à leur portée du poison ou des armes à feu ! Bien souvent la bibliothèque d'un château est une déplorable pharmacie où les enfants et les domestiques vont puiser à discrétion les drogues les plus malsaines, les plus mortels poisons. Et l'on est chrétien ; et l'on se confesse, l'on communie, sans scrupule !

Un vrai catholique ne devrait pas admettre dans sa bibliothèque, ni même laisser entrer dans sa maison un seul livre suspect au point de vue de la foi ou des mœurs, encore moins un seul livre mis à l'Index. L'Index est précisément le stigmate imprimé par le Souve-

rain-Pontife aux livres pervers ou simplement dangereux, que les enfants de l'Église ne doivent point lire sans permission spéciale. Le mépris pratiqué des censures de l'Index a été, au témoignage du Pape Pie VI, l'une des causes qui ont influé le plus directement sur les triomphes de l'impie et des idées révolutionnaires à la fin du dernier siècle.

Également un vrai catholique ne devrait tolérer sous aucun prétexte dans sa maison un journal ou une revue dont l'esprit fût en désaccord, je ne dis pas seulement avec la foi proprement dite, mais avec l'esprit du Saint-Siège. La lecture du journal est une de ces influences quotidiennes, permanentes, qui n'agissent que peu à peu sur le jugement ; mais cette action est d'autant plus profonde qu'elle est plus lente et plus secrète. C'est là, qu'on ne se le dissimule point, une des causes les plus répandues de l'altération des vrais principes catholiques dans une foule d'excellentes familles, et surtout de jeunes gens, pieux et purs par le cœur, mais à moitié révolutionnaires par les idées.

Entre les feuilles et les revues dites catholiques, les pires sont celles qui enveloppent leurs préjugés de formes plus délicates et d'apparences plus loyales et plus mielleuses.

Que chacun examine donc sa conscience à cet égard, et qu'il réforme tout ce que la foi réprovoque dans sa bibliothèque, dans ses lectures et dans ses journaux.

(A continuer.)



Critique.

(Pour la Lyre d'Or.)

SOUVENIR.

La Musique Religieuse.

(Suite.)

II

Deux Conseils.

L'histoire de Frioul, après réflexion, me parut invraisemblable.

Comme le lecteur, je ne concevais pas comment la musique même la plus théâtrale, exécutée à l'église, avait pu déterminer mon ami à embrasser la carrière de chanteur.

D'un autre côté, j'avais peine à saisir la raison de convenance alléguée par le comte C... son père, pour se retirer des affaires politiques. Et surtout je ne voyais nullement l'obligation pour lui de divulguer au public ce qu'il appelait son déshonneur.

L'on conçoit que, me voyant dupé par un raconteur éhonté, je voulus en avoir le cœur net.

Le soir du même jour, comme il sortait de sa chambre pour sa promenade habituelle, je me trouvai sur son passage et lui demandai la permission de l'accompagner.

Je tombai résolument sur notre conversation du midi, et lui découvrit sans ambages mes soupçons.

« Ma foi, mon ami, je croyais vous en avoir dit assez pour vous convaincre de la nécessité d'apporter une réforme dans le choix des œuvres musicales destinées à l'Église, » me répondit-il d'un ton sec.

Puis, après une pause : « Voulez-vous des arguments qui vous prouvent que le plainchant l'emporte sur la musique ? — Trouvez-moi, dans toutes les œuvres des Mozart, des Haydu, des Weber, des Hummel, des Beethoven, des Gounod, des Palestrina même,

une seule phrase comparable au "*Dies Irae*, au *Lauda Sion*, au *Te Deum*."

Bien que la discussion sur le plain chant m'éloignait du but, je n'étais pas fâché de profiter de la circonstance pour m'instruire. Il m'avait affirmé que le chant de St-Gregoire était beau, et j'avais depuis longtemps constaté qu'il avait un goût exquis et des connaissances musicales très étendues.

"Parfait, lui dis-je, vous me citez là des chants comme il s'en trouve peu dans tout notre graduel. Ce sont des chefs-d'œuvre. Ce n'est pas grâce à quelques bonnes pièces, à quelques pages bien faites, que l'on peut faire passer tout un livre de cinq cents feuillets atroces."

"—Atroces !..... retirez le mot, je vous en supplie....."

"Vous admettez avec moi que toutes les messes en plain-chant ont un certain attrait, un charme même, lorsqu'elles sont chantées par de bonnes et belles voix et surtout par un chœur puissant et bien dirigé."

"Je vais plus loin. Le peuple, surtout le bon peuple canadien, ne jouit jamais plus à l'église qu'à l'audition, aux grandes solennités, de cette messe du second ton, pourtant si mal harmonisée et exécutée avec tant de raideur....."

"Pourquoi aime-t-on à entendre les messes en plain chant ?"

"Pourquoi ne fatigue-t-elle pas les fidèles comme l'*Introit*, l'*Alleluia*, la *communio*, les *antiennes* ?....."

"Et ce *Tantum Ergo* si grave, si solennel du *Pange Lingua*, pourquoi impressionne-t-il tant les masses ?....."

"C'est que la tradition de ces chants ne s'est peut-être pas tout-à-fait perdue ; on bien que, à force de les répéter, les chanteurs ont saisi, par instinct, des bribes de rythme ; ou encore que là on comprend la phrase que l'on chante, et l'on fait passer dans le chant le rythme du discours."

"Vous trouvez les chants du graduel et du vespéral atroces..."

"Mais, mon ami, vous trouveriez atroce le plus beau chef-d'œuvre d'un Bossuet, si un idiot vous en faisait la lecture..."

"Et vos chantres d'église, dans l'*Introit* et les autres pièces qu'ils ne disent qu'une fois l'an, que sont-ils autre chose que des gens qui voient du noir et du blanc, qu'ils vous débilitent comme un enfant récite sa leçon, sans ponctuation, sans intelligence :—des perroquets, enfin."

"—Ah ! ah !... Mais vous y allez, monsieur le comte,"... et il me semblait qu'il était ici complètement à côté ; j'allais avoir beau jeu de son argumentation."

"On chante mal le plain-chant, dites-vous, parce qu'on ne comprend pas les paroles sur lesquelles il est écrit. "Vous faites erreur."

"Parmi nos chantres, il s'en trouve quelques-uns qui savent le latin. Leur chant ne vaut pas mieux que celui des ignorants."

"Nous avons même, dans certaines églises, des prêtres de grand talent qui chantent ou dirigent le chant. Tous chantent de la même façon....."

"D'ailleurs, les méthodes sont là, et rien n'est plus facile que d'observer les règles qu'elles enseignent."

"En plain-chant, trois notes de différente durée. L'une, la carrée, est prise comme unité ; la caudée vaut une fois plus et la losange une fois moins..... C'est ce que l'on observe. Et pour moi, j'ai beau lire et entendre dire que le plain-chant est beau, je le trouve atroce."

Frioul sourit, puis reprenant la discussion :

"—Vous avez raison, grand nombre de méthodes enseignent ce système absurde. Elles ont eu, jusque vers 1850, la vogue en France, et ce sont les seules connues au Canada....."

"J'ai dit système absurde, je maintiens mon expression ; Clément et l'abbé Rayard l'ont prouvé depuis quelques années. Du reste, la France avait le monopole d'un pareil enseignement. Je n'ai jamais pu m'expliquer cette aberration chez un peuple d'ailleurs si intelligent....."

Système absurde.—Vous-même vous allez toucher la chose du doigt....."

“ Vous trouvez le *Dies ira*, le *Lauda Sion*, le *Te Deum*, le *Tantum Ergo*, tels qu'on les chante plus beaux que ce qu'on entend en plain chant..... avez-vous jamais tenté de vous rendre compte si l'on y observait les règles de notre méthode ? ”

—“ Non jamais.”

—“ Eh bien, faites-le.”

Puis nous voilà tous deux en pleine rue de Montréal, à chanter le *Tantum Ergo*, que nous avions pris la peine de noter de mémoire à la hâte d'un réverbère.

Il fallait voir mon étonnement.

La première carrée, sur *Tan*, avait beaucoup plus de durée que la note carrée suivante sur la syllabe *tan*.

La caudée au-dessus de la première partie du mot *Ergo*, devenait une note soutenue, tandis que l'on glissait sur les deux carrées écrites pour la seconde partie du mot.

Sacra, du mot *sacramentum*, bien que surmonté de deux notes semblables, passait plus rapidement, surtout *era*, pour se reposer sur *men*.

J'allai de surprise en surprise.

L'on m'avait en effet enseigné une absurdité.

Frioul me fit voir là, sur place, qu'il y a du système dans le plain-chant, et, qu'en outre de l'intelligence du texte, il faut observer l'accent de la prosodie latine pour rendre convenablement les mélodies de St-Gregoire.

J'étais convaincu d'une chose, c'est que, dès qu'on abandonnait l'observance des règles que l'on m'avait enseignées, qu'on se laissait guider par son goût naturel et son intelligence, pour peu qu'on eût des connaissances de latinité, on pouvait trouver dans nos livres de chants d'Eglise des beautés où je n'avais vu jusque-là que des suites de sons sans liaison.

Il se faisait tard. Il fallut revenir.

Si je commençais à croire aux beautés du plain-chant, je ne croyais pas à la vérité de l'histoire de mon maître.

Je revins à la charge.

“ Mais, monsieur le comte, lui dis-je, vous n'avez convaincu de la nécessité d'étudier le plain-chant, dites-moi donc maintenant pour-

quoi la musique théâtrale est déplacée à l'église. ”

—“ Raison de convenance, mon cher, riposta Frioul. Et celle-là en vaut bien une autre..... ”

“ Sans doute, la musique empoisonnée ne conduira pas tout le monde à des actes aussi insensés que ceux que je vous ai racontés en vous faisant mon histoire. Mais chez tous, elle fera naître des sentiments autres que de dévotion..... ”

“ Si la musique est dansante, on danse; si elle est guerrière; on pense à sa carabine, on se croit le sabre au côté; si elle est champêtre; on rêve d'excursion..... ”

“ Enfin, pendant la messe on va à la chasse, au bal, on fait l'amour, on pleure, on rit, on badine, on converse. Une seule chose que l'on oublie: prier..... ”

“ Quel a donc été le bénéfice du sacrifice?... On en a rapporté toute autre chose que des pensées salutaires..... ”

“ C'est le désordre..... ”

“ Tant mieux pour ceux chez qui l'effet est moins désastreux qu'il l'a été chez moi. ”

“ Chez moi, il y a eu châtement. Impossible d'expliquer les faits d'une autre manière. ”

“ Je vous ai dit que mon père habitait près de la basilique de Palerme. ”

“ A cette époque, mon père entretenait la musique de cette église à ses frais. ”

“ C'était une gloire pour lui de dire que la musique de Ste-Rosalie (c'est le nom de la Cathédrale de Palerme) coûtait plus cher que celle de toutes les églises à cent lieues à la ronde. ”

“ Il n'épargnait rien. Entendait-il parler d'un grand musicien, d'un grand chanteur, vite il l'engageait et il n'y avait pas de prix qu'il hésitât de payer. ”

“ En revanche l'Evêque lui donnait carte blanche et il en profitait. ”

“ C'était lui qui commandait. Le maître de chapelle avait à se soumettre ou à se démettre. Je dois dire à la gloire des maîtres de chapelle Siciliens, que pas moins de cinq dans l'espace de dix ans, ont préféré renoncer à des émoluments somptueux plutôt que de

vautrer la musique religieuse aussi bas que mon père le désirait.

“ Ce qu'il voulait c'était du bouffe, du trivial, du nauséabond.

“ Les nouveaux venus lui faisaient des concessions en arrivant, croyant pouvoir gagner la partie plus tard. Tous partaient, pris de dégoût et de découragement à la vue d'une déceinte continuelle.

“ Plusieurs sont venus perdre à jamais, à Ste-Rosalie de Palerme, leur réputation de bons musiciens.

“ Dans toute la Sicile musicienne, mon père avait la réputation d'être l'homme dont le goût musical était le plus dépravé. Et l'on se gênait d'autant moins de dire qu'il imposait cette mauvaise musique à la basilique pour se moquer de l'Eglise et de ses cérémonies religieuses, qu'il n'assistait jamais lui-même aux offices et passait pour un athée.

“ Du reste, chose étonnante et qui allait à justifier cette dernière opinion du public, il détestait la musique et le musicien qu'il mettait au-dessous du brigand.

“ Ce que le public soupçonnait était vrai. Je me rappelle lui avoir entendu dire dans l'intimité, à des libres-penseurs comme lui, que le plus sûr moyen de vaincre Rome et le Pape c'était de les tuer par le ridicule.

“ Souvent il répétait avec un rire satanique cette phrase impie que je n'oublierai jamais. “ Encore quelques années, disait-il, et c'en est fait du catholicisme à Palerme, j'y ai introduit des loups. Ils dévoreront d'abord les brebis, puis ils brûleront la bergerie.”

“ Les loups, c'étaient ses musiciens.

“ La Providence s'est vengée en me faisant chanteur. Mais elle s'est vengée comme Dieu seul se venge. Ma folie de la scène fut la grâce pour celui qui s'était si longtemps ri des institutions de la Sainte-Eglise. J'ai su qu'il était mort en bon chrétien, après avoir réparé ses torts.”

—“ Et vous hésitez à écrire à madame la comtesse?.....

“ Mais votre père vous a pardonné, puisque vous avez été la cause du bonheur de ses

derniers moments.

“ Votre mère doit bénir votre nom.....

“ Courez donc vous jeter dans ses bras.”

La conclusion me paraissait toute naturelle. Pourtant Frioul répliqua par ce seul mot : “ Jamais?..... Il me salua et s'enferma dans sa chambre. Nous étions arrivés. Longtemps dans mon lit je songeai à tout ce que m'avait dit Frioul.

Je formai deux projets, le premier, d'étudier le plain-chant et la musique religieuse; le second, de rendre le bonheur à mon ami malheureux.

III

CONCLUSION.

Le lecteur est peut-être désireux de savoir comment j'exécutai mes projets.

Je vais satisfaire sa curiosité.

Le lendemain matin, j'avais résolu d'écrire à madame la Comtesse C * *.

J'avais tout un projet de lettre en tête.

J'allais lui annoncer que son fils vivait encore, que depuis vingt ans il avait abandonné la scène et pleurait sa faute.

J'allais parsemer le tout d'appels à sa tendresse maternelle et lui démontrer que, pour un égarement de quelques années de jeunesse, un fils ne méritait pas une malédiction éternelle.

Dans ma naïveté de vingt ans, je voyais cette mère, si longtemps affligée de la perte de son fils, verser des larmes de joie sur mes feuillets, les baiser affectueusement et bénir le messager apportant la joie au foyer désolé.

Tout plein de mon sujet, je saisis de suite ma plume : et sur beau papier vélin, j'avais déjà tracé de ma plus belle écriture :

• Madame la Comtesse C * *

Château de Palerme, Sicile,

Madame.....

lorsqu'on frappe à ma porte.

C'était Frioul.

“ Mon ami, que faites vous-là? ” Il me montrait du doigt mon papier vélin.

“ Je le sais. Je le devine....

“ Mu par un sentiment qui vous fait honneur, vous me voulez du bien....

“ Mais vous vous y prenez mal.”

Une douche d'eau froide en pleine figure ne m'eut pas plus glacé les veines. Ah ! l'orgueil !

“ Si vous écrivez à ma mère, me dit Frioul, elle m'accusera de vous avoir conseillé....

“ Elle aura honte de moi....

“ Quand on est de noblesse, mon ami, il faut pousser l'orgueil jusqu'à son extrême limite....

“ Je ne veux pas que ma mère soupçonne que je lui ai tendu la main....

“ Je mourrai dans un hôpital, soit : Jamais je ne serai un pas pour obtenir un pardon que l'on ne m'accorde pas de bonne grâce....

“ Merci de votre bon vouloir, mais, croyez-m'en, abandonnez votre projet....

“ Si madame ma mère m'avait pardonné, elle m'aurait retrouvé.”

J'étais abasourdi.

Tout du nouveau.

Frioul avait pris un tel ascendant sur moi que je ne répliquai pas un seul mot. Je déchirai ce feuillet dont j'aurais été si fier, et partis pour mes occupations habituelles.

Dans les témoignages ce jour-là, j'écrivis plus d'une fois *Palerme pour Montréal, Sicile pour Canada*. Le champ devint chant. Où j'avais mis *musique*, il fallait lire *musée*. Enfin je ne fis que des bourdes.

Le soir je m'enfermai seul dans ma chambre. Je me mis à feuilleter un graduel, et pour la première fois, j'y trouvai des beautés presque à chaque page.

Avec les seules données de la veille, après quelques minutes d'étude, je me trouvais en état de donner à une autre couleur à des chants qui m'avaient paru jusque-là insignifiants.

Je déterrai dans mes paperasses des catalogues de libraires européens, et je fis des commandes de tout ce qu'ils annonçaient en vente de traités, de chant et de plain-chant.

Je souscrivis des abonnements à plusieurs journaux de musique religieuse.

Et toutes ces lettres (loin de la prétention de celle de la matinée à madame la comtesse,) je les expédiai sur le champ.

Frioul continua de m'instruire, et grâce à lui et aux matériaux que je collectionnai dans la suite, je fus tenté de faire bénéficier mes concitoyens des quelques connaissances acquises, en publiant en 1880, une petite méthode de plain-chant, qui contient formulées, tout mal exprimées qu'elles soient, les règles véritables du chant grégorien.

S'il n'était pas inconvenant de parler de soi, j'ajouterais que sur un autre théâtre j'e tentai d'introduire la réforme du chant dans nos églises. Je suis fier de dire que j'ai rencontré l'approbation de mon évêque, de musiciens distingués, et que j'ai pu laisser la continuation de l'œuvre entre des mains plus habiles.

Tout en continuant mes études musicales, je n'oubliais pas mon ami Frioul.

Il me vint à l'idée que madame la Comtesse C** avait bien pu faire des recherches infructueuses pour retrouver son fils.

J'allai faire part de ma découverte à monsieur le consul italien à Montréal.

“ En effet, me dit ce monsieur,..... il y a bien de cela... quinze ans.... j'ai reçu de madame la Comtesse C**, concernant son fils, une lettre adressée alors à tous les ambassadeurs, consuls et vice-consuls italiens à l'étranger....

“ Passez demain. Je crois pouvoir la retrouver.”

À neuf heures dans la matinée suivante, j'étais à son bureau.

J'attendis quelques instants, et l'officier en entrant me montra cette circulaire de la comtesse.

La mère demandait son fils.

Le père en mourant avait révoqué l'acte qui le déshéritait.

Je manquai le bureau ce jour-là. Mes supérieurs doivent me l'avoir pardonné.

J'amerai de suite chez le consul mon cher Frioul, qui, fou de joie, bouclait ses malles le même soir.

Il ne m'a pas oublié.

S'il me doit d'être redevenu monsieur le Comte C**, je lui dois d'être moins ignorant.

Ed. McMAHON.

Corbeille Poétique.

(Pour la *Lyre d'Or*.)

Les Parfums de l'Histoire

(Suite.) *

LES VERTUS.

O sel préservateur et trésor de la terre,
 Arôme nous venant des plus suaves fleurs,
 L'aliment de l'abeille et l'éclat du parterre,
 Perles, filles du ciel et d'angéliques pleurs !
 Les siècles écoulés vous proclament leur gloire ;
 Des siècles à venir vous ornerez l'histoire ;
 Vous êtes aujourd'hui le sujet de nos chants ;
 Vos bienfaits ont jonché le passé de prodiges,
 Votre main garde encor des présents nombreux, riches,
 Que vous dispensez plus fard à nos enfants.

LES GRANDS HOMMES.

Découvrons-tous nos fronts, car voici les grands hommes,
 Ce noble legs du temps à la postérité,
 Devant ces sommets lisons ce que nous sommes,
 Et glorifions-nous de notre humanité.
 Comment enregistrer tant de vaillants courages !
 Ces éclairs d'éloquence illuminant les âges,
 Ces fils de la justice et ces fils du savoir ;
 Lauréats de l'esprit et de l'intelligence,
 Lauréats couronnés aux champs de la vaillance.
 On qu'aux célestes étampions peut apercevoir

LES FEMMES CÉLÈBRES.

La femme fut donnée à l'homme pour arôme
 Que le ciel composa de gracieux rubis ;
 L'éclat de l'univers reluit en la personne,
 Dans son Cœur les Vertus leur domicile ont mis.
 A vous ce souvenir, ô douces filles d'Ève,
 Dont l'amoureuse main nos familles élève ;
 Dont le sein renferma nos gloires, nos splendeurs,
 Nos annales sans vous auraient-elles d'arôme !
 Au jalais de l'honneur vous occupez le dome
 D'où vous ne descendez que pour sécher les pleurs,

LES LIEUX CÉLÈBRES.

Comme l'oiseau tendons nos ailes dans l'espace,
 Parcourons le domaine à l'histoire conquis,
 Ces endroits où la gloire a mis, gravé la trace ;
 Que de nous dans les temps à ses pages acquis !
 C'est l'Ében, Sennar, c'est le Tigre, l'Égypte ;
 C'est Arbelles, Zama, Carthage, Mithridate ;
 C'est Rome, l'Alia, Cannes, le Latium ;
 Cette arène, ses champs qui s'appelaient la Gaul,
 La Victoire portant l'effroi sur son épaule
 Et ces lieux immortels où repose Sion.

LES ÉPOQUES CÉLÈBRES.

Les siècles sous nos yeux déroulent leurs annales
 Grosses d'événements, de scènes, de coqs d'œil,
 Ont jalonné le temps d'époques sidérales
 Illuminant sa marche et son vaste recueil :

Commencant au chaos que Jehovah débrouille,
 Nous menant au Déluge où l'univers se monille,
 Ouvrant le Muséum fait par l'antiquité
 Qu'Odolere brisa, ferrailla dans la poudre,
 D'où sortit Charlemagne... et si nous passons outre,
 Voici l'âge nouveau de notre humanité !..

LES OUVRAGES CÉLÈBRES.

A l'œuvre l'on connaît l'ouvrier digne de gloire,
 L'homme toujours, partout, imprime ses splendeurs,
 Sur le marbre, la toile, aux pages de l'Histoire
 Qui chacune raconte et chante ses grandeurs ;
 Couronnant fièrement les sables de Lybie,
 Admirees à Saba, des bords de l'Arabie,
 Se groupant réunies au temple des Beaux-Arts.
 Salut, génies et fils de la riante Grèce,
 Illustrations du sol que le Tibre arrose,
 De magnifiques flots roulant sous nos regards.

JESUS-CHRIST.

Tout s'incline, se fait dans l'amour, le silence :
 Les majestés, soudain découronnent leurs fronts,
 Et pâlissent devant cette magnificence
 Qu'on appelle JÉSUS, le Sauveur des nations.
 Le Christ, ce haut sommet dans les divins nuages,
 L'océan défiant les plus hardis sondages,
 La royauté comptant les sceptres pour vassaux,
 Ce nom devant lequel toute grandeur s'efface,
 De toutes les beautés la plus divine face
 Ce Verbe renfermant l'histoire et ses anneaux.

LE PANTHÉON.

C'est le temps de bâtir un Panthéon, un temple
 A toutes les grandeurs, à toutes les vertus,
 Où nos neveux iront toujours chercher l'exemple,
 Où l'avenir ira trouver les pas perdus,
 Ravi, contempera l'admirable mélange
 D'âmes, d'esprits, de cœurs appelant sa louange
 Des plus sublimes fruits qu'ait revus le pinceau
 Ineffaçablement burinés par l'histoire,
 Le plus bel ornement de l'humaine mémoire,
 Le cortège du Christ respecté du tombeau.

LE JEUNE ÉCOLIER.

Destins ! de caprices tempéts,
 Que ne m'avez-vous fait poète ?
 Pourquoi veux-tu pas que j'écrive,
 En vers, ce que tu m'as appris ?

L'oiseau dans son plus doux langage
 En prose jamais ne s'exprime.
 Mais toujours employant la rime
 Il parle le plus beau langage.

J'ai souvent entendu sa voix
 Quand, à mon retour de l'école,
 Je prenais avec bon Bécot
 La route qui conduit au bois

Je voudrais, aimable musette !
 Comme lui, tout le jour chanter ;
 Et pour le bien imiter,
 Être un tout, tout petit poète.

DAVID V. LANDRY.

* Voir la *Lyre d'Or*, 1er volume, page 316.

Missions Catholiques.

(Pour la *Lyre d'Or* .

—
QUELQUES NOTES

SUR

L'ŒUVRE

DE LA

Propagation de la Foi.

Avant la fondation de l'Œuvre actuelle de la Propagation de la Foi, en 1822, il existait en Europe quelques associations particulières, dont le but était de secourir certaines missions locales, mais sans caractère d'universalité.

Dieu avait préparé les choses de telle façon, que nulle personne ne pouvait se dire fondateur ou fondatrice, en 1822, de la grande Œuvre de la Propagation de la Foi, et que nul nom humain ne devait s'attacher à l'œuvre nouvelle. Ce qui constitue, en effet, essentiellement cette œuvre des Missions, c'est son universalité.

Une personne de haut mérite, Mlle Jaricot, avait provoqué la fondation d'une association pour secourir uniquement les missions confiées au Séminaire de la rue du Bac, à Paris, c'est-à-dire quelques-unes des missions de l'extrême Orient.

Madame PETIT, de son côté, ne s'était proposé de secourir uniquement que les missions des États-Unis.

Ni Madame Petit, ni Mlle Jaricot ne songeaient à une œuvre générale. L'idée d'une œuvre de ce caractère, qui embrasserait toutes les missions du monde, fut émise, pour la première fois, en 1816, par M. Benoit COSTE. Six ans plus tard, elle prévalut et fut adoptée unanimement dans la mémorable assemblée du 3 mai 1822.

I

Séance d'Inauguration.

Le vendredi 3 mai 1822, fête de l'Invention de la sainte Croix, une douzaine de personnes se trouvèrent réunies à Lyon, chez l'abbé Inglesi.

C'étaient MM. Victor de Verma, Benoit Coste, le comte d'Herculeis, de Villiers, Magnéum, Didier Petit, Auguste Bonnet, Antoine Périsset, Terret, Girodon et l'abbé Cholleton, directeur au grand séminaire de Lyon.

La séance s'ouvre par la récitation du *Veni Creator*, et l'abbé Inglesi prend la parole.

Après un rapide et émouvant tableau des besoins des missions, et en particulier des missions de la Louisiane, il propose d'établir à Lyon une association qui secourra d'une manière permanente toutes les missions catholiques du monde.

On adopte la proposition à l'unanimité ; et l'assemblée, se constituant en Conseil provisoire, choisit M. de Verma pour président et M. Petit pour secrétaire. Elle charge ensuite le président de préparer un règlement pour l'Association, et nomme une commission composée du secrétaire et de MM. de Villiers et Terret, pour déterminer le mode spécial de perception des aumônes destinées aux missions.

« Ce fut alors, — remarque avec raison Ozanam. — par l'adoption du principe d'universalité qui distinguait l'entreprise nouvelle des tentatives antérieures, ce fut ce jour-là que l'Œuvre de la Propagation de la Foi fut fondée. »

Le règlement, élaboré par la Commission et discuté par le Conseil, fut adopté dans la séance du 25 mai, et reçut, peu après, l'approbation de l'autorité diocésaine.

Pendant que l'on travaillait à la rédaction du règlement, un jeune homme dévoué aux bonnes œuvres, M. Victor Girodon, entré plus tard dans les ordres sacrés et mort en 1877, vient un jour trouver M. Petit. Il lui raconte « qu'il est membre de l'association fondée par Mlle Jaricot, et demande, non

“ sans inquiétude, si M. Petit et ses amis vont élever œuvre contre œuvre.

— “ Non, non, répond M. Petit. Comme vous vous intéressez aux missions d'Orient, ma mère et moi nous nous intéressons, depuis des années, aux missions d'Amérique. Mais aujourd'hui votre œuvre — dont j'ignorais l'existence — et la nôtre vont se fondre dans une seule et grande Œuvre qui embrassera les missions du monde entier.”

Après quelques explications, Mlle. Jaricot comprit, en effet, que la nouvelle fondation réalisait tous ses vœux et agrandissait son œuvre sous le triple rapport du but, des moyens et des chances de réussite. Elle s'empessa d'acquiescer à l'union des deux œuvres et les collectes se firent dès lors au nom de la nouvelle Société.

Telle est l'histoire de la fondation de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Ce qui constitue essentiellement cette Œuvre, c'est son universalité.

II

Organisation de l'Œuvre.

L'Œuvre de la Propagation de la Foi a pour unique but d'aider, par des prières et des aumônes, les missionnaires catholiques qui vont porter la foi et la civilisation au milieu des peuples infidèles. Les prières sont un *Pater* et un *Ave* chaque jour. Il suffit d'appliquer à cette intention, et une fois pour toutes, le *Pater* et l'*Ave* de la prière du matin ou du soir. On doit y joindre chaque fois cette invocation : *Saint François Xavier, priez pour nous.* (L'aumône est de cinq centimes [1 centim.] par semaine, produisant 2 fr. 60 centimes [52 centims] par année.)

L'Œuvre ne cherche point à exercer son influence dans l'administration des chrétiens. Elle engage seulement au service de l'apostolat les ressources terrestres de la charité : elle se propose de faciliter le départ des missionnaires en payant leur passage, dont la dépense s'élève à un chiffre énorme pour les voyages au long cours : elle pourvoit à leur

entretien; elle remet entre leurs mains le dernier réservé à la construction de l'église, de l'école, de l'hôpital.

§ 1. — CONSEILS CENTRAUX.

A Lyon et à Paris siègent les deux Conseils des directeurs chargés de répartir entre les missions des deux mondes les fonds recueillis chaque année. Composés des personnages les plus honorables par leur rang, leurs lumières et leur piété, unis par les liens de la plus étroite charité, les deux Conseils n'ont qu'un même esprit pour tout ce qui touche aux intérêts de l'œuvre. Les fonctions des administrateurs sont entièrement gratuites.

§ 2. — CONSEILS DIOCÉSAINS.

Dans chaque diocèse du monde, un conseil spécial, établi dans la ville épiscopale, centralise les aumônes et les fait parvenir soit à Lyon, soit à Paris.

§ 3. — DIZAINES.

C'est la base de l'œuvre. Chacun des bienfaiteurs verse son obole hebdomadaire entre les mains d'un collecteur, dit chef de dizaine, qui perçoit ainsi les contributions de dix personnes. Celui-ci les fait passer à un autre intermédiaire chargé de recueillir les recettes de dix chefs de dizaines : c'est le chef de centaine.

§ 4. — FÊTES DE L'ŒUVRE.

Pour appeler les bénédictions de Dieu sur l'Œuvre et les missions, on a choisi comme époques plus particulières de prières et d'actions de grâces :

Le 3 mai, fête de l'Invention de la sainte Croix, jour anniversaire de la fondation de l'Œuvre en 1822.

Le 3 décembre, fête de saint François-Xavier, patron de l'Œuvre.

Ces deux jours-là, une messe est célébrée, par les soins de l'Œuvre, dans toutes les villes où sont établis les Conseils.

Publications Périodiques.

§ 1. — LES ANNALES.

A peine fondée, l'Œuvre de la Propagation de la Foi publia ses *Annales*.

Qui n'a vu ce petit cahier à couverture bleue, adressé tous les deux mois aux associés ? Qui n'a feuilleté ces pages émouvantes et lu avec attendrissement les récits tour à tour charmants ou terribles, édifiants ou instructifs, qu'on trouve dans chaque fascicule de cette publication si justement populaire ?

Chaque numéro de ce moniteur officiel des missions était d'abord tiré à 10,000 exemplaires. Actuellement il est imprimé à 254,173 exemplaires, traduit en dix langues étrangères. Le chiffre du tirage se décompose ainsi :

Exemplaires français.....	165,000
“ Bretons.....	6,450
“ Anglais.....	14,900
“ Allemands.....	27,850
“ Espagnols.....	5,500
“ Flamands.....	6,815
“ Italiens.....	21,400
“ Portugais.....	1,850
“ Hollandais.....	2,658
“ Basques.....	550
“ Polonais.....	1,200

La collection complète de cet immense dossier apostolique ne contient pas moins de 3,000 lettres.

Depuis quelques années, par une innovation des plus heureuses et qui est fort goûtée, les *Annales* sont illustrées de gravures représentant des portraits de missionnaires, des types, des scènes, des paysages, etc.

§ 2. — LES MISSIONS CATHOLIQUES.

Outre les *Annales*, qui ne paraissent que tous les deux mois, l'Œuvre de la Propagation de la Foi consacre au service des missions la publicité d'un Bulletin hebdomadaire : c'est le *Bulletin des Missions Catholiques*, fondé en 1868. Cette Revue hebdomadaire a conquis en peu d'années, au milieu des publications contemporaines, la place que lui assignaient l'importance de son objet et la sublimité de son but. Là s'enregistrent chaque semaine les correspondances échangées par les hommes apostoliques de tous les points du globe, et sur tous les sujets qui touchent à la religion, à l'histoire, à la géographie, aux sciences et à l'industrie des pays les plus lointains. Imprimée sur papier de choix et richement illustrée de nombreuses

cartes et gravures exécutées d'après les dessins, les croquis, les photographies envoyés par les missionnaires, c'est une véritable publication de luxe. Le texte offre un intérêt, une variété, un charme, un pittoresque admirables. Quantité de documents émanant des missions, mais que le caractère ou le cadre des *Annales* auraient condamnés à un regrettable oubli : voyages, statistique, notes scientifiques, nécrologie, bibliographie, etc., trouvent place dans les colonnes du Bulletin hebdomadaire, qui est ainsi le complément et l'auxiliaire des *Annales*.

DISTRIBUTION

DES

Catholiques

SUR

LA TERRE.

Si le Beau, — comme Pa dit excellemment saint Augustin, — n'est autre chose que la variété dans l'unité, rien dans tout l'univers ne l'emporte en beauté sur la sainte Eglise catholique, qui réunit dans l'unité d'une même foi, dans la communauté d'une même religion, la diversité des races et la multiplicité des peuples. Ce n'est ni par le glaive, ni par le relâchement de la loi morale, c'est par la conversion des âmes, que l'Eglise catholique romaine a atteint sa merveilleuse grandeur.

L'immensité du globe, l'universalité du genre humain, voilà le domaine, voilà l'auditioire assignés par le Maître à ses disciples. Aussi, dans tous les siècles depuis le commencement de l'ère chrétienne, d'héroïques apôtres ont, par milliers et par milliers, répondu à l'appel divin. Tous les jours, il en part encore de nouveaux bataillons qui traversent les mers, se dispersent dans des empires sans fin, abordant sur les plages les plus lointaines, n'épargnant nulle peine pour étendre les frontières du royaume de Dieu. C'est ainsi que l'Eglise universelle réalise admirablement la parabole évangélique de l'arbre né d'une graine de sénévé tombée de la main du Christ et se développant peu à peu

jusqu'à couvrir de ses puissants rameaux toute la largeur de la terre.

Plus de 217 millions de catholiques se groupent autour du Vicaire de Jésus-Christ ici-bas. Quelle diversité de races et de langues, d'usages et de rit religieux ! Mais quelle unité dans la foi, dans les sacrements, dans le but à atteindre ! Quelle variété dans l'unité ! par conséquent quelle beauté !

Voici approximativement l'état de la population catholique répandue sur la surface du globe, d'après divers documents authentiques.

EUROPE.

I. — ITALIE.

La population totale d'Italie s'élève à 28 millions 455,124 habitants, dont 28 millions 393,000 catholiques, soit.....	Population totale.	Catholiques.
	28,455,124	28,393,000

II. — ESPAGNE ET PORTUGAL.

Espagne.— D'après les documents officiels, la population de l'Espagne et des possessions espagnoles du nord de l'Afrique était, au 1er janvier 1878, de 16 millions 064,336. De plus il y avait aux îles Boléaires et aux Canaries 570,000 âmes. Sur cette population de 16 millions 634,345 habitants se trouvaient 16 millions 603,959 catholiques, et 13,175 personnes dont le culte n'était par indiqué. A la fin de l'année de 1883, la population totale (continent et îles) atteignait le chiffre de 16,902,621, de sorte que les catholiques s'élèvent à environ 16 millions 870 mille âmes. Disons : 16,902,621 16,870,000

Portugal.— En 1883 la population du Por-

tugal s'élevait à 4 millions 347,931 habit., dont 4 mil. 306,554 catholiques. Inscrivons :.....	Population.	Catholiques.
	4,347,931,	4,306,554

III. — FRANCE.

D'après le recensement de 1872, où se trouve classé les habitants par confessions religieuses, la population de la France s'élevait à 35 millions 387,703 catholiques, 580,757 protestants, 49,439 israélites, 3,071 appartenant à d'autres cultes non chrétiens et 81,951 sans religion ou de religion inconnue. Depuis cette époque la population totale ayant augmenté de plus d'un million d'âmes, il est juste de relever proportionnellement le chiffre de la population catholique et l'on peut actuellement le fixer à 36,300,000. Soit..... 37,102,921 36,300,000

IV. — BELGIQUE ET HOLLANDE.

Belgique.— On estime à 15,000 le nombre des protestants, à 3,000 celui des israélites. Ils habitent, pour la plupart, les provinces d'Anvers et du Brabant. La population totale de la Belgique (5,520,000, d'après le recensement de 1881) est donc, comme on le voit, presque toute catholique. Ainsi, disons :..... 5,520,000 5,502,000

Hollande.— Le recensement du 1er Janvier 1880 donne à la Hollande une population totale de 4 millions 012,693 âmes. On calcule que, au 1er Janvier 1884, cette po-

	Population.	Catholiques.
population atteignait, 4 millions 225,065 habitants. D'après le recensement de 1880, il y avait en Hollande 1 million 439,137 catholiques. Soit:.....	4,225,065	1,439,137
	<u>9,745,065</u>	<u>6,941,137</u>

D'après le tableau statistique des diocèses de la province ecclésiastique d'Utrecht, qui embrasse la Hollande entière, voici ce qu'il appert, quoique la population catholique se trouve un peu plus faible que le chiffre donné plus haut d'après Gotha :

Diocèse.	Popu- lats.	Catholi- ques.
Archidiocèse d'Utrecht.....	262	525,290
diocèse de Burensonie..	168	253,920
diocèse de Breda.....	87	118,350
diocèse de Haarlem....	202	308,750
diocèse de Bâle-Duc..	235	359,100
Total.....	954	1,557,410

Dans le Grand-Duché du Luxembourg, le 1er Décembre 1880, sur une population de 209,570 âmes se trouvaient 207,783 catholiques. Le Luxembourg, de même que la Hollande, dépend, au point de vue ecclésiastique, de la Propagande.

V. — ALLEMAGNE.

D'après les derniers recensements et des documents plus récents. L'Allemagne compte 16 millions 231,724 catholiques sur ses 45 millions 234,061 habitants.

Voici la statistique des territoires allemands qui sont encore pays de missions, savoir :

	Circonscriptions ecclésiastiques.	Population totale.	Catholiques.
Vicariat Apostolique	d'Auhalt....	232,592	4,541
	de l'Allemagne du Nord....	1,386,632	21,418
	de la Saxe....	2,972,805	74,333
	Préfecture Apost. de Misnie et Lusace.		
	Préf. du Schleswig-Holst.....	1,127,149	8,903
Total....	5,719,178	109,195	

VI.—AUTRICHE ET HONGRIE.

Dans les pays soumis à l'empereur de l'Autriche vivaient, au 1er janvier 1881, 22 millions 144,244 habitants, dont 17 millions 693,648 catholiques de rite latin et 2,536,177 catholiques de rite grec ou de rite arménien.

Sur les terres dépendant de la couronne de Hongrie, on comptait à la même époque 15 millions 642,102 habitants, dont 7 mill. 849,692 catholiques de rite latin, 1,497,268 catholiques de rite grec et 3,223 catholiques arméniens.

Ainsi des 37,882,712 âmes de l'empire d'Autriche-Hongrie, 29 millions 582,008 sont catholiques, savoir;

37,882,712 29,582,008

VII.—SUISSE ET LICHTENSTEIN.

En 1880, la population de ces deux pays s'élevait au chiffre de 2 millions 855,226. Les catholiques, au nombre de 1 million 169,906, se partagent entre les diocèses de Bâle-Soleure, de Coire, de Genève-Lausanne, de St. Gall, de Sion, les préfectures apostoliques de la Rhétie, de la Mésolaine-Calance et enfin le Tessin. Les préfectures dépen-

dent de la Propagan-
de. Plaçons : Population. Catholiques.
2,855,226 1,169,906

VIII.—RUSSIE et POLOGNE.

Danemark, Suède et Norvège.—Au point de vue ecclésiastique, la Russie forme la province métropolitaine de Mohilew.

Dans la partie européenne de cette province, il y a 2 millions 882,991 catholiques. Mohilew étend encore sa juridiction sur les 24,316 catholiques de la Sibérie, les 1,396 de l'Asie centrale, les 25,815 du Caucase. Cette province a donc pour population catholique totale.....

La population de la Pologne s'élevait, en 1881, à 7 millions 319,980. Dix ans auparavant, les catholiques latins s'y trouvaient au nombre de 4,326,473 et les catholiques du rite grec au nombre de 246,485 ; la population catholique totale de la Pologne était donc, en 1871, comme suit :....

7,319,980 4,572,958

Le Danemark, la Suède et la Norvège sont pays de missions. Les chiffres de la population totale et de la population catholique du tableau suivant sont ceux des seules circonscriptions ecclésiastiques :

Circonscriptions Ecclésiast.	Population totale.	Catholiques.
Préfecture ap. du Danemark (*).....	1,969,454 (†)	5,284 (‡)
Vicariat ap. de Suède..	4,607,595 (‡)	810 (†)
Prof. ap. de Norvège..	1,913,000 (†)	502 (†)
Total.....	8,489,049	4,596

(*) Sans les îles Feroë, le Groenland, ni l'Islande.
Les signes entre parenthèses indiquent les années, comme suit : † 1880. — ‡ 1884. — § 1885. — ¶ 1875.

IX.—ANGLETERRE, ÉCOSSE ET IRLANDE.

Population. Catholiques.

Malte et Gibraltar.—Toutes les possessions anglaises dépendent de la Propagande de Rome au point de vue religieux. Les statistiques anglaises officielles se taisent sur le nombre des catholiques dans l'Angleterre, le pays de Galles et l'Écosse. D'après les rapports envoyés à la Propagande, les catholiques dépasseraient 1 million dans l'Angleterre et le pays de Galles et 340,000 en Écosse. Ces chiffres sont confirmés par la note suivante du *Diplomatisches Jahrbuch* de Justus Perthes :

“ On croit, sur la foi du recensement de 1871 en Irlande et d'autres données pour la Grande-Bretagne, qu'on peut répartir, ainsi qu'il suit, la population catholique dans le Royaume-Uni :

Angleterre.....	1,053,000
Écosse.....	320,000
Grande-Bretagne et Irlande	3,520,000

“ La population totale du Royaume-Uni était alors de 31 millions 610,000. ”

Irlande.—Le nombre des catholiques de l'Irlande dépassait 4 millions en 1871 : dix ans plus tard, d'après le *census of Ireland*, 1881, Part II (Dublin 1882), il n'était plus que de 3,960,891, par suite des émigrations. Mettons.....

3,960,891

D'après les *Statistical Tables relating to Emigration and Immigration from and into the United Kingdom in the year 1883*; Board of Trade, February 1884, London. — le nombre des Irlandais émigrés du Royaume-Uni dans les 30

dernières années (de 1853 à 1883) est de 2 millions 364,091 habitants et, pour la seule année 1883, de 105,743. La plus grosse part (les $\frac{2}{3}$) de ce flot d'émigrants s'est portée aux Etats-Unis.

Malte et Gibraltar.

Les îles de Malte et Gozzo forment deux diocèses avec une population totale de 152,553 âmes (1881) ; on peut regarder cette population comme entièrement catholique : actions, en chiffres ronds.....

Gibraltar comptait à la même époque 23,991 habitants, y compris la garnison. D'après les *Missions Catholiques* (année 1881, p. 99) parmi les 16 mille catholiques de Gibraltar, se trouvaient 6,000 soldats anglais. Inscrivons :

A.—PÉNINSULE DES BALKHANS.

Sous ce titre nous groupons les royaumes actuels de Grèce, de Roumanie, de Serbie, la Bosnie et l'Herzégovine, le Monténégro et la Turquie d'Europe. La population catholique de ces contrées dépasse.....

Au sujet des catholiques de l'Albanie, on peut consulter les *Geographische Mittheilungen* de Petermann (30 Bd., 1884, X.).

Nous réunissons ici les totaux de la population catholique des divers Etats de l'Europe.

Pays.	Catholiques.
Italie.....	28,393,000
Espagne.....	16,870,000
Portugal.....	4,306,554
France.....	36,300,000

Population.	Catholiques.	Pays.	Catholiques.
		Belgique.....	5,502,000
		Hollande.....	1,439,137
		Luxembourg.....	207,783
		Allemagne.....	16,231,724
		Autriche-Hongrie.....	29,582,008
		Suisse et Liechtenstein.....	1,169,906
		Russie d'Europe.....	2,889,291
		Pologne.....	4,572,958
		Danemark, Suède, Norvège,	4,596
		Grande-Bretagne, Irlande,	
		Malte et Gibraltar.....	5,784,878
		Péninsule des Balkhans...	490,000
		Total.....	153,737,535

Il y a donc en Europe, sur une population totale de 328 millions d'âmes, plus de 153 millions 737,000 catholiques.

(A continuer.)

Maximes et Pensées.

La vie, comme l'eau de mer, ne s'adoucit qu'en s'élevant vers le ciel.

Descendre souvent dans son propre cœur, c'est vouloir sérieusement réparer ses pertes.

Dans le cours de la vie, combien de gens s'arrêtent dans leur route, et manquent le vrai but, parce qu'ils se laissent, comme Atalante, séduire par des pommes d'or ?

Les âmes rêveuses sont comme les lacs solitaires qui dans leur silence et leur apparente inertie, s'imprègnent de la lumière céleste qui les éclaire et du reflet des images qui les entourent.

Musique de la cordiale parole ! musique de deux âmes unies par un même sentiment d'amour et de foi, et vivant ensemble et se répondant l'une à l'autre dans leur pur accord comme deux harpes mélodieuses. Il n'y a pas une musique plus suave ni plus enviable. Les anges eux-mêmes, dans leur vol à travers les sphères harmonieuses, s'arrêtent pour l'écouter.

Heureux celui à qui Dieu donne l'affection d'une brave femme ! Elle le gardera dans le chemin de la vie. Elle l'éclairera dans ses difficultés, elle le consolera dans ses afflictions. Elle portera avec lui la moitié de son fardeau, et lui rendra ses succès plus doux par la joie qu'elle en aura.

Galerie Nationale.

Notice Biographique

SUR

Mgr. F. Baillargeon,

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

*Virtute ritet, meritis ritet,
aliam ritet.*Il a vécu dans la vertu, il vit
dans la mémoire des hommes,
il vivra dans la gloire.

(Suite.)

Les évêques ne s'étaient pas rompus : M. Baillargeon, dont la santé avait toujours été chancelante, se trouvait alors tellement affaibli par la maladie, qu'il croyait ne jamais revoir le Canada et avait même cherché un hospice où il put mourir en paix. L'état misérable de sa santé était son plus fort argument pour décliner la lourde charge de l'épiscopat. Un instant, le Saint-Père fut ébranlé ; mais, se rappelant que les évêques du Canada insistaient fortement pour que le mauvais état de santé ne fut un obstacle, il obligea le pauvre malade à accepter le fardeau. Des extraits de quelques lettres montreront son humilité et en même temps sa soumission à la volonté de Dieu : *Non quod ego volo.*

Le 21 janvier 1851, il écrivait à son frère, le vénérable curé de Saint-Nicolas, qui l'a devancé dans la tombe, sans avoir le bonheur de lui dire adieu.

« Cher frère, tu as bien su apprécier mes dispositions, dans les circonstances où je me trouve. Tu me connais ; tu ne pouvais donc pas te réjouir de ma nomination. Tu me conseilles, en bon prêtre et en bon frère, la soumission à la volonté de Dieu. C'est aussi le parti que j'ai pris, dès les premiers jours. Après avoir fait ce qui dépendait de moi pour faire tomber le choix sur un autre, en exposant facilement au Pape mon état maladif, j'ai tout remis entre les mains de Dieu, ne voyant

aucun moyen de résister, et malgré ces représentations, le Saint-Père persistait et me commandait d'accepter. C'est ce qu'il a fait, sur l'avis unanime des Cardinaux qui forment la congrégation de la Propagande. Les choses en sont là : les bulles ne sont point encore sorties. Oh ! si la providence voulait qu'elles fussent envoyées à un autre, ce qui pourrait encore arriver. Que je le bénirais de bon cœur ! Ce ton d'approbation qui s'élève de tous les points du diocèse, m'étonne et m'afflige : moi qui ne trouve point d'autres prières à adresser au Seigneur que celle-ci qui s'échappe de mon cœur jour et nuit comme un gémissement ! « Ayez pitié de votre église ; et ayez pitié de moi » Me confiant en la grâce de Dieu, et en la protection de la Sainte-Vierge qui est ma mère et à qui j'ai demandé de dire à son divin fils qu'elle est ma mère, afin qu'il ne me laisse pas périr, je me sens fortifié, résigné, et je prends courage. »

« Mon cher Monsieur, écrivait M. Sax, curé de Saint-Nicolas, le 30 décembre 1850, la grande affaire est terminée. Dieu en soit loué, notre bien aimé curé est nommé coadjuteur. Mais je vous entends me demander : Quelle impression a faite son élévation à l'épiscopat ? — Eh bien ! voici, sur le moment, il a éprouvé un chagrin profond, mais qui n'a duré que quelques instants, du moins en apparence. Il s'y attendait : car la lettre unanime des évêques canadiens, et les paroles du Pape lorsqu'il eut une audience à ce sujet, lui avaient enlevé l'espérance de pouvoir se dérober à la charge dont il était menacé. De sorte qu'il avait pris son parti, et qu'il laissait faire la Providence, suivant son expression.

« Samedi, je suis allé à la Propagande pour quelques affaires, mais principalement pour savoir où en était la nomination du coadjuteur, lorsque Mgr. Barnabo m'apprit que la nomination était faite. De retour à la maison, le curé me demande aussitôt en souriant, si j'ai des nouvelles : Oh oui ! et de bonnes ! — Le coadjuteur est-il nommé ? Oui, le St. Père l'a nommé dimanche. — Et c'est ? — C'est M. B. Baillargeon. A cette réponse, il jeta un soupir et se mit à pleurer en disant : je m'étais résigné à la volonté du bon Dieu ; mais j'espérais toujours qu'il ne m'imposerait pas cette charge. Après avoir donné quelques moments à

pleurs qui lui ont pour ainsi dire déchargé le cœur dont il était oppressé, il a repris sa gaîté ordinaire.

“ Pour ma part, quoiqu'il me fût réjoui on ne peut plus, de sa nomination, cependant lorsque je l'ai vu ainsi désolé, j'en ai été touché jusqu'aux larmes, et c'est à peine si je pouvais lui adresser quelques paroles pour le consoler et le fortifier. Mais, je vous le répète, ce moment de chagrin n'a pas duré plus d'un quart d'heure. Je lui ai rappelé sa résolution de se résigner à la volonté du bon Dieu, et tout a disparu. Je crois bien cependant que, dans son cœur, il éprouve encore des moments de douleur profonde, mais il ne tarde pas à dominer cela, surtout lorsque je m'en aperçois, car alors je l'ai bientôt distrait de cette pensée.”

“.....C'est chose merveilleuse, Monseigneur, disait M. Sax à l'archevêque de Québec, dans une lettre du 16 février 1851, que cette soumission de Mgr. votre coadjuteur à la volonté de la providence. Connaissant ses goûts si contraires à l'épiscopat, je ne puis m'expliquer comment il a pu parvenir à surmonter sitôt ses répugnances, et se réconcilier avec le titre de Monseigneur.

“ Il ne faut pas croire cependant qu'il soit content. Oh ! non ; il a encore par moment des luttes violentes avec lui-même, des instants de chagrin amer, mais sa crainte de Dieu et sa soumission à sa volonté sainte ne tardent guère à dissiper ces nuages, et à lui rendre ce cœur et cette bonté qui lui sont naturels.”

La lettre qui suit est datée du 23 février 1851, et signée C. E., Ev. de Thoa ; Sa Grandeur annonce sa consécration au curé de Saint-Nicolas. Rien de plus ravissant. Cette lettre est digne de la plume de Fénelon.

“ Frère, en face de l'île aux-Grues, est une île appelée *île aux Comot*. Là habitait seul, il y a maintenant quarante-trois ans, un jeune et pauvre ménage. Une nuit que le mari était absent, la femme fut réveillée par les cris d'un jeune enfant. Elle se lève, le prend dans les bras, l'apaise en lui donnant son sein,

et s'assit sur son lit en attendant qu'il s'endormît. La nuit était sombre ; la tempête grondait. Ses six jeunes enfants dormaient d'un paisible sommeil. Elle seule veillait au milieu des ténèbres. S'étant mise à considérer son isolement, l'abandon où elle se trouvait, sa pauvreté, le triste avenir de sa nombreuse famille, elle se sentit le cœur pénétré de douleur, et, après s'être recommandé à la Sainte-Vierge, à laquelle elle avait une grande confiance, elle donna un libre cours à ses larmes. Tout à coup une voix se fait entendre, et lui dit : “ Console-toi, deux de tes enfants seront prêtres, et l'un de ces deux prêtres sera évêque.” Aujourd'hui, le premier de ces prêtres est évêque de Thoa *in partibus infidelium*, siège suffragant de Myre, illustré par le grand Saint-Nicolas, et coadjuteur de l'Archevêque de Québec ; et le second est curé de la paroisse de Saint-Nicolas, près de Québec.

“ Quelle était cette voix ?

“ Oui, c'est aujourd'hui que cette prédiction s'est accomplie. Je n'y croyais point avant cette année ; maintenant j'y crois. L'événement a confirmé l'oracle. C'est ce matin que j'ai été sacré par les mains du vénérable et saint cardinal Franzoni, préfet de la Propagande, assisté de l'archevêque de New-York, (1) et de l'évêque de Marseille, (2) dans l'église des Pères Lazaristes. Que la sainte volonté de Dieu soit faite ; car tout me dit, tout me prouve que c'est la volonté de Dieu. Il faut obéir à Dieu. Seulement, je crains de ne pas correspondre à ses grâces. Prions, frère, prions beaucoup, afin que dans sa miséricorde, il les multiplie tellement, qu'il me préserve du malheur d'en abuser.

“ Je compte partir de Rome vers le 15 mars. Je m'embarquerai vers le 15 mai pour l'Amérique, afin de me rendre à Québec, vers le commencement de juin, moins joyeux que si je n'étais par évêque, mais toujours fort heureux de l'embrasser ainsi que ce cher papa (3) et toute la famille.”

Mgr. l'Archevêque était l'aîné de la famille. La lecture de cette lettre pourrait peut-être

(1) Mgr. Hugues.

(2) Mgr. Mazuel.

(3) Le père de Mgr. l'Archevêque est mort au presbytère de Saint-Nicolas, le 25 décembre 1860, à l'âge avancé de 82 ans.

faire croire que l'illustre prélat est né à l'île au Canot ; mais il n'en est rien . peu après sa naissance, ses parents habitèrent cette île pendant quelque temps, et revinrent ensuite résider de nouveau à l'île aux Grues.

A la même date, il écrivait aussi à l'un de ses plus intimes amis, à l'abbé Plante, qui fut dix-huit ans son vicaire à N.-D. de Québec, et plus tard chapelain de l'Hôpital Général.

“ Curissime, Benedictus tibi omnipotens Deus Pater et Filius et spiritus sanctus, Amen. Amen ! ”

“ Vous m'avez demandé les premières lignes tracées de ma main d'évêque : les voici inspirées par l'amitié, suggérées par l'église, sanctifiées par la charité.

“ Oui, c'est aujourd'hui que ce sacrifice s'est accompli, que cette main a été consacrée. Mr. Sax vous envoie tous les détails de ce grand jour de ma pauvre vie : il est inutile que je vous les répète ; comme il n'est pas besoin non plus que je vous donne les autres nouvelles, puisque notre ami s'est chargé de vous le dire.

“ Ecce sacerdos factus es, non alleluisti tuis tuis, dit le pieux auteur de l'Imitation. Qu'aurait-il donc dit à celui qui a été élevé à la dignité d'évêque ! Moi je ne s plus dire que ces paroles à mon Dieu : Ayez pitié de moi ! ayez pitié de votre Eglise ! et à mes amis, et toutes les âmes charitables, et en particulier : Priez pour moi. ”

A son arrivée à Québec, les journaux du temps disent qu'il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie, comme un père impatientement attendu, après une longue absence, au sein de sa famille. Une foule immense couvrait les quais, encombraient les rues, depuis le débarcadère jusqu'à Notre-Dame. La section Saint Jean de la société Saint Jean-Baptiste était rangée sur le quai avec ses bannières et ses drapeaux de la milice canadienne, sous les plis desquels Sa Grandeur se rendit à la cathédrale. Jamais un tel rassemblement ne s'était vu à Québec depuis le jour où Mgr. Plessis débarqua au même lieu à son retour de Rome.

Il employa toutes ses forces à aider Mgr. l'Archevêque dans l'administration du diocèse. Le 8 mars 1852, il était nommé supérieur des Ursulines de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Général. Ce fut surtout la visite si pénible des paroisses qu'il rendit service à l'Archevêque : on sait combien laborieuses, fatigantes et souvent périlleuses étaient à cette époque les visites lointaines de la Gaspésie, de la Baie des Chaleurs et du Labrador. Quel travail il s'imposait pendant ces visites ! Il faut l'avoir vu à l'œuvre pour pouvoir se former une idée des fatigues auxquelles il se condamnait : ces journées entières étaient employées à prêcher, catéchiser, confesser, confirmer, consoler, encourager, relever les âmes alattues. Où il était admirable surtout, c'était en instruisant les petits enfants. Quelle suave simplicité ! comme il savait se mettre à la portée de leur jeune et faible intelligence ! quelle manière frappante, originale, claire dans l'exposition des sublimes vérités de la religion ! Quelles gracieuses et saisissantes comparaisons ! Comme il remuait profondément les âmes, et y laissait une impression durable lors que l'office terminé, ayant la mitre sur la tête, la crosse à la main, prêt à laisser son trône, il se tournait tout à coup vers la foule recueillie, et d'une voix empreinte d'une émotion divine, il faisait entendre ces mots : “ Tout pour Dieu ! Tout pour Dieu, mes chers frères. ” C'était son adieu.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer une lettre écrite en tournée pastorale à M. l'abbé Plante. Elle nous montre que sous la mitre sa charité pour les pauvres n'avait fait que s'accroître. Cette lettre est datée du Bic. le 20 juillet 1855.

“ Ami, j'écris avec cette plume d'or que vous m'avez donnée, vous savez quand et pourquoi ?

“ J'ai eu des nouvelles agréables de votre examen, et de celui des Ursulines par M. Cazem, qui a figuré d'une manière si brillante, à côté de Lady Head. Je gagerais que vous n'étiez pas là, et que vous avez dédaigné de voir ces belles choses, par esprit de philosophie ; mais je vous assure que ce n'est pas une bonne philosophie que celle-là.

“ Je m'imagine que vous passez assez agréablement le temps à Québec. C'est un enchaînement non interrompu de concerts, de fêtes, etc. Allez-vous faire quelque figure dans celles que l'on prépare à la *Capricieuse*? Oh! si l'argent que l'on gaspille à toutes ces fêtes était employé à apaiser la faim de nos pauvres, surtout des pauvres de ces quartiers, où la misère est si grande cette année à la suite de la gelée de l'automne dernier! Oh! combien de braves gens, de petits enfants qui demandent du pain, *qui petunt panem, et non est qui frangat eis*, qui se nourriraient volontiers des miettes qui tombent de la table de nos citadins en fêtes *et nemo dat eis!* mais il n'en mourra aucun de faim, je l'espère. Le bon Dieu prendra soin de ces petits. *Tibis derelictus est pauper!* ”

“ On fait aussi des fêtes, et des fêtes bien cordiales en ces paroisses; mais ce sont fêtes toutes religieuses, fêtes et triomphes à *celui qui tient au nom du Seigneur*. Et le Seigneur bénit lui-même ceux qui honorent son envoyé. Oh! le bon peuple que celui de ces campagnes! Oh! que je les bénis avec effusion de cœur! Et je bénis aussi, de toute l'affection de mon âme, votre bonne communauté, avec son chapelain, que j'aime toujours de tout mon cœur, quoiqu'il ne m'ait pas écrit. ”

Dans le mois de février 1855, l'Archevêque Turgeon était frappé de paralysie, et, le 11 avril de la même année, Mgr. de Floa fut chargé du lourd fardeau de toute l'administration de l'archidiocèse. Que d'œuvres accomplies pendant cette période qui s'étend de 1855 à 1867: Impossible de les énumérer toutes ici: qu'il nous suffise de rappeler les principales. Il inaugure son administration en donnant un mandement *pour encourager le culte de la Sainte Vierge, dans l'église de Notre-Dame des Victoires de la Basse-Ville de Québec*. C'est un des plus beaux, des plus touchants, des plus pieux écrits qu'il soit donné de lire sur la Sainte-Vierge, on le croirait sorti de la plume de Saint-Bernard. Une année auparavant, il avait écrit le célèbre mandement des *Tables Tourmentées*: cette lettre pastorale est si remplie de doctrine, que le Père Gury la cite avec éloge dans plusieurs éditions de sa théologie morale.

Tous les citoyens de Québec ont encore pré-

sents à la mémoire la grande démonstration qui fut faite à Québec en faveur du Souverain-Pontife, en 1860. Qu'il était beau d'entendre nos hommes d'état les plus illustres professer publiquement leur attachement au Saint-Siège! Mais, dans cette circonstance solennelle, qui fut une lutte oratoire en même temps qu'une brillante manifestation de la foi catholique de notre ville, Mgr. Baillargeon sut conquérir la palme. Nous ne pouvons citer que quelques phrases de son discours.

“ C'est ici une assemblée d'un genre nouveau, une assemblée extraordinaire, soit dans le nombre et la quantité des personnes qui la composent, soit dans son objet.

“ C'est la population catholique d'une grande ville qui s'est réunie: ce sont les 40,000 catholiques de Québec, auxquels se sont joints MM. les députés catholiques de la province, ainsi que tout ce qu'il y a de plus noble parmi les fonctionnaires publics, qui ont voulu s'assembler en masse. Ils ont vu qu'ils ne pouvaient se réunir dans un même local, ils se sont précipités avec empressement dans les lieux différents qui leur étaient assignés. Et, en ce moment, la magnifique salle où nous sommes réunis, et les quatre grandes églises du faubourg Saint-Jean, du faubourg Saint-Roch, de Saint-Patrice et de Saint-Sauveur, sont remplies par des hommes qui n'ont tous qu'un cœur et qu'une âme, qui n'ont tous qu'une pensée, qu'un sentiment, qu'une voix.

“ Quel spectacle, messieurs! qu'il est noble, qu'il est grand cet empressement de la population catholique de toute une ville!

“ Vous savez déjà quelle en est la cause; mais je serai heureux de la rappeler, et il vous plaira sans doute de l'entendre encore. Un cri de détresse est parti du trône apostolique, et il a été entendu de tous les enfants de l'Église et en particulier de ceux du Canada. Ce gémissement sorti du cœur du chef de l'Église, a pénétré jusqu'au cœur des catholiques de Québec; ils ont été profondément émus; et voilà ce qui explique ce mouvement, cet enthousiasme. Il ont compris, en effet, que leur père commun était dans la souffrance, et ils veulent aujourd'hui lui montrer leurs sympathies.”

BENJ. PAQUET, Ptre.

(A Continuer.)

Collaboration.

(Pour la *Luce d'Or.*)

LA GASPESIE.

J'ai vu,
Je me souviens,
Je raconte !
Vicente WATSON.

(Suite.)

Ce que je viens de dire de M. Desjardins peut également s'appliquer à M. Japhet Si-rois, qui, lui aussi, ne s'est occupé que du travail de son état et s'est vu amplement récompensé de son labeur et sans profit pour la race exécutée, dix fois trop grasse déjà.

M. l'abbé Normandin est le curé de la Grande-Rivière et le vicaire forain de Mgr Langevin pour cette partie reculée de son diocèse. Ce prêtre a l'amour des âmes confiées à sa charge. Il voudrait les conduire toutes au but suprême de la vie : vers Dieu, et son zèle dans ce sens ne connaît point de borne. Si je ne croyais pas d'employer une expression trop profane, je dirais que, sous l'enveloppe de ce curé d'apparence froide, ferment une âme affamée de la gloire de Dieu et du bonheur de ses semblables.

M. Normandin est l'ami dévoué de la colonisation, dans sa paroisse. Dire ce qu'il a fait et ce qu'il fait tous les jours pour sa colonie de Saint-Isidore, dans les concessions, fondée par son prédécesseur immédiat, M. le curé Saucier, serait amoindrir, à ses yeux, son mérite. Ces hommes que l'amour du prochain inspire ressemblent aux avarés qui n'aiment pas même que l'on parle de leurs trésors enfouis, de crainte d'éveiller l'attention des voleurs. Pour un motif plus élevé, les hommes de Dieu n'aiment pas, non plus, que les profanes parlent de leurs trésors amassés sous l'œil de Dieu seul, de crainte de se voir enlever une parcelle de leur mérite. Respectons leur motif et taisons-nous sur ce point.

La Grande-Rivière, depuis qu'on s'y occupe moins de pêche et plus d'agriculture, est devenue une des plus riches paroisses (sinon

la plus riche) du comté de Gaspé : c'est aussi la plus populeuse. Il y a de fort bonnes terres en arrière, qui n'attendent que la hache du colon pour donner le pain et l'abondance.

On parle encore, dans cette paroisse (et l'on parlera longtemps de lui) de M. l'abbé Saucier, le prédécesseur de M. Normandin, comme je l'ai déjà dit. Jamais prêtre, je le crois sincèrement, n'a mieux possédé le cœur de ses paroissiens que ne l'a fait ce curé regretté. La séparation fut cruelle ; mais elle était nécessaire : Mgr. de Rimouski, excellent juge des hommes, voulait utiliser, sur un autre théâtre, les grandes connaissances et les talents administratifs de M. Saucier, qui devint, en quittant la Grande-Rivière, le directeur du séminaire de Rimouski.

Il est impossible de parler de cette belle et grande paroisse de la Grande-Rivière sans dire au moins quelques mots de M. L.-Zéphirin Joncas, né et élevé ici.

Le plus bel éloge que l'on puisse faire de ce Gaspésien se trouve dans ses propres écrits, qui décèlent un talent bien au-dessus de l'ordinaire comme écrivain. Son éloge se trouve encore dans la manière habile avec laquelle il a représenté le Canada à l'exposition Internationale des Pêcheries, à Londres, il y a à peu près cinq ans, et dans les connaissances profondes qu'il possède sur nos ressources, en général, et surtout sur celles de nos pêcheries. Les conférences qu'il a données à Londres et ailleurs, et que les autorités ont fait imprimer, prouvent surabondamment ce que je viens de dire.

D'un autre côté, M. Joncas, par sa position et sa conduite, s'est placé à la tête des hommes d'élite de la Gaspésie. Ni là, ni ici, personne ne peut le surpasser par l'intelligence, comme personne ne lui est supérieur en respectabilité. Il fait honneur de toutes manières au comté qui lui a donné le jour. De fait, les Gaspésiens qui ont l'avantage de l'instruction, comme M. Joncas, l'Hon. M. Flynn, M. Grenier, avocat, M. le Dr Grenier (deux cousins) etc., ont démontré que Dieu a donné là les talents et l'intelligence comme partout ailleurs, dans notre pays.

On se rappelle que, il y a comme quatre ou cinq ans, certains journaux firent sonner bien haut l'injustice commise à l'égard de M. Jon-

cas, en ne le nommant pas député ministre des pêcheries. Les écrivains de ces feuilles étaient bien aises, eux les ennemis masqués du gouvernement, de se servir du nom de M. Joncas pour tirer à boulets rouges sur les ministres fédéraux. Leurs larmes au sujet de "cette injustice criante" étaient beaucoup moins sincères que leur désir de nuire par esprit de vengeance ou pour servir leurs petites rancunes. On poussa ce zèle de commande si loin que M. Joncas dut écrire à ces prétendus amis de jeter un peu d'eau froide sur leur vertueuse indignation. En un mot, ces guérilleros de la presse voulaient lancer leurs traits par-dessus l'épaule de M. Joncas, se souciant de sa nomination comme ils se soucient de tout ce qui ne touche pas à leurs précieuses individualités, c'est-à-dire comme de l'an quarante.

M. Joncas prit son parti de ce contretemps avec sagesse. Il n'accusa personne, il n'en voulut à personne et ne conserva de cette nomination manquée qu'un sentiment de reconnaissance sincère pour tous ceux qui avaient parlé ou écrit en sa faveur, sans arrière-pensée, sans autre motif que celui d'être utile à un compatriote que l'on croyait digne de la position demandée.

Il savait aussi qu'il est des exigences politiques devant lesquelles il faut, parfois, savoir s'incliner; mais il savait encore que son honneur souffrirait. Il y avait déjà longtemps, à cette époque, qu'il pouvait, quand il le voudrait, se faire élire député de son comté natal, comme il l'est devenu trois ans après.

L'épouse de ce Gaspésien distingué est la sœur de M. le curé de Carleton, M. Blouin, dont j'ai déjà parlé.

Nous nous dirigeons vers le cap d'Espoir ou du Désespoir: les étymologistes ne sont point d'accord sur ces deux appellations.

Nous passons, après avoir quitté le village de la Grande-Rivière, l'Anse-au-Loup, la rivière de la Brèche-à-Meuon, la Montée, puis voilà le cap d'Espoir (je préfère cette appellation) avec ses flancs rouges et son sommet couronné d'un phare.

Pour l'étymologie vraie ou supposée du nom de ce cap, pour la légende qui s'y ratta-

che, et pour bien d'autres choses se rapportant à la Gaspésie, je renvoie le lecteur aux nombreux écrits de M. Joncas.

A propos de phare, un farceur à bord raconte l'histoire de l'évêque anglican Mountain.

Cet évêque descendait un jour sur la côte du Labrador. A quelques milles de la pointe de Monts, apercevant la lumière de cet endroit, il dit au capitaine, un Canajen, s'il vous plaît:—Tiens! voilà un phare.—Ah! reprend le brave capitaine, vous appelez ça un phare, en anglais?... En français, on appelle ça une litouisse (light-house).

On dit que ce capitaine est mort très vieux et sans se douter que le mot *litouisse* fût un mot micmac.

A un demi-mille du cap d'Espoir, on voit l'église catholique de Pendroit, jeune paroisse d'une vingtaine d'années. Avant 1869, le Cap ou l'Anse-du-Cap était une mission desservie par les curés de Percé.

J'ouvre ici une parenthèse pour demander à M. F.-X. Toussaint, professeur de l'École Normale Laval, pourquoi il s'est permis, dans sa géographie, de traduire Anse-du-Cap (appellation connue avant qu'il y eût des Anglais sur la côte de Gaspé) par *Cape Cove*, et pourquoi a-t-il rendu par *Griffin Cove* l'appellation si belle et si française de *Anse-à-Gris-Fonds*? Quand on se fait géographe et qu'on est de sang français, on devrait, ce me semble, respecter les noms donnés par nos ancêtres et se montrer moins gourmand de traductions aussi baroques; car *Griffin*, à l'Anse-à-Gris-fonds, arrive là comme une poignée de cheveux dans un plat de bonne soupe. Ce manque de souvenir n'est pas plus permis à un professeur-géographe qu'à aucun autre mortel.

A une petite distance du Cap, se trouve l'Anse-du-Cap, que tout le monde, ici, appelle de cette manière, moins, cependant, les Jersais, cette race de Français abâtardis, qui lui ont donné le nom de *Cape Cove*. Est-ce d'eux que M. Toussaint a emprunté tous les noms français mutilés, défigurés, massacrés, que l'on trouve dans sa géographie? Si tel est le cas, il peut se vanter d'avoir été faire ses emprunts à une source diablement impure.

A l'Anse-du-Cap demeurait feu M. Thomas

Sauvage, conseiller législatif jusqu'à quelques mois avant sa mort. A propos, une histoire bien vraie et passablement drôle.

On sait que M. Sauvage, homme pâle d'homme, n'étant point le loup sous le rapport de l'instruction et de l'intelligence. Ce n'est point, je crois, manquer au respect dû à ses mânes si j'affirme que François d'Aguesseau lui fut de beaucoup supérieur. On se rappelle que, peu de temps après l'avènement de M. Mercier au pouvoir, M. Sauvage résignait sa position de conseiller législatif, pour aucune autre considération que son grand âge, disait-on, d'un côté, tandis que d'autres affirmaient que M. Sauvage se retirait à la façon d'Esau avec son plat de lentilles.

Quoi qu'il en soit de ces deux assertions contraires, à la réunion des chambres, en mars, M. Sauvage était encore à Québec, et il se dirigeait tout bonnement vers son siège, au Conseil, lorsque quelqu'un lui fit observer qu'il n'avait plus de droit à ce siège. "Mais, dit M. Sauvage, avec son accent jersiais bien prononcé, il est à moi le siège, puisqu'ils n'avaient pas tout payé."

M. Sauvage, pour faire de son nom un nom anglais, signalait *Savage*; mais le nom de son père, de son bisaïeul, trisaïeul, etc., était *Sauvage*, et ils n'étaient pas plus sauvages que leur rejeton pour cela.

Voici l'Anse-à-Beau-Fils, le Cap-Blanc, le Cap-Rouge, puis Percé!

Sous le rapport historique, Percé est le Québec de la Gaspésie. C'est, de plus, Percé où le Créateur a jeté à pleines mains des beautés d'une nature sauvage, sublimes et uniques dans leurs genres.

Il est passé ici plusieurs curés distingués par leur zèle et leurs vertus, entre autres M. Bossé, aujourd'hui Mgr Bossé.

Arrêtons-nous ici un instant, et inclinons-nous devant ce nom et celui de ces missionnaires intrépides qui, sous sa direction éclairée, travaillent au salut des âmes sur la Côte du Nord, pays sans chemin, isolé et pauvre. Les noms de tous ces fiers soldats du Christ résistent, plus tard, presque toute l'histoire de cette Côte immense s'étendant depuis l'embouchure du Saguenay jusqu'au Labrador. Le Portugais Cortéreal, au lieu d'appeler cette terre, *terra de laborador* (terre de labour);

l'aurait nommée, s'il eût pu lire dans l'avenir, la terre du dévouement sublime; et il n'y a rien d'exagéré dans cette expression aux yeux de celui qui a visité la Côte du Nord et qui a pu voir par lui-même toutes les fatigues, toutes les misères auxquelles s'y soumettent avec joie ces missionnaires possédés de l'amour de Dieu et des âmes rachetées de son sang. Quand nous avons fait une auroûne suivant nos moyens, pour le soutien de ces "fous sublimes," nous avons fait bien certainement une bonne œuvre; mais que notre œuvre paraît infime, de peu de chose, quand on la compare (comme j'ai pu le faire moi-même) à l'œuvre de Mgr. Bossé et de ses missionnaires!... On ne peut s'empêcher de reconnaître, en face d'un aussi grand spectacle enfanté par l'amour du prochain, qu'il est des hommes qui semblent désignés pour jouer des rôles héroïques dans la vie; leurs actions ont pris l'habitude de l'héroïsme, tout comme d'autres prennent l'habitude de l'égoïsme; et ces hommes, dont le caractère est d'une autre trempe que celui de la moyenne de l'humanité, ce sont nos missionnaires qui, n'ayant d'autres armes que la croix et leur bréviaire, ont porté la parole divine sur toute l'étendue de ce vaste continent, sous la zone glaciale comme sous la zone torride. Ces hommes affamés de l'incar de leurs semblables, se sont nommés Dolbeau, Jogues, Lalemant, de Laval, Marquette, Labrosse, de Quen, Provancher, Hébert, Racine, Faucher, Malo, et:

Aujourd'hui, ils se nomment Lassèche, Taché, Lacombe, Arnaud, Lacasse, Bossé, etc.; et, dans cent ans d'ici, les noms de ces derniers auront passé à l'Histoire avec cette auréole de dévouement et de sainteté qu'on accorde avec justice à leurs devanciers.

Chose étrange au point de vue humain, mais nullement surprenant au point de vue de ces courageux missionnaires: on attend beaucoup d'eux, parce qu'ils n'ont jamais failli à leur tâche, surhumaine à nos yeux, mais toute naturelle à ces hommes de Dieu. Personne n'est surpris d'apprendre les grandes choses qu'ils ont accomplies; personne n'est étonné de voir leur courage réel aux heures du danger. Tous ne comprennent pas la source où ils puisent cette force admirable; mais tous s'étonneraient de ne pas la leur voir dans l'occasion.

A. BÉCHARD.

(A continuer.)

(Pour la Lyre d'Or.)

SOCIÉTÉ

DES

Avocats de Saint Pierre,

Érigée canoniquement et honorée d'un Bref

(Ad perpetuam rei memoriam.)

DU

Souverain Pontife, Léon XIII.

Je voudrais que les Avocats de Saint Pierre fussent répandus dans tout le monde, parce que dans tout le monde il y a les droits de l'Église à défendre.

(Pie IX, le 29 mai 1877, aux avocats catholiques d'Italie.)

Les Avocats de Saint Pierre sont de nouvelles colonnes pour la cause de Saint Pierre.

(Léon XIII aux Avocats de Saint Pierre. Audience du 17 août 1879.)

I

La Société des Avocats de Saint Pierre, en raison du but qu'elle poursuit, vit le jour sous les plus heureux auspices, près de la tombe des Saints Apôtres, au jour solennel où les fidèles de toutes conditions, représentant toutes les cités catholiques du monde, accoururent avec une sainte joie et une filiale vénération autour de la Chaire du chef Suprême de l'Église, et humiliés aux pieds du Grand Pontife Pie IX de sainte mémoire, lui rendirent un cordiale hommage d'obéissance et de congratulations pour l'heureux événement de son Jubilé Episcopal.

Elle se compose exclusivement des hommes les plus éminents par la doctrine, la piété et le zèle pour la cause de Dieu et du Saint-Siège, bénie par le souverain Pontife qui la vit naître, et par Notre Très-Saint Père le Pape

Léon XIII, glorieusement régnant, encouragée par de très-éminents cardinaux et de très-zélés évêques, la société des Avocats de Saint Pierre, consacrée au Sacré-Cœur agonisant de Jésus, placée sous la protection spéciale de Notre-Dame du perpétuel secours, et le patronage du Prince des Apôtres, étroitement unie aux enseignements du Pasteur infaillible des peuples, s'est répandue, dans quelques années d'existence, dans le monde entier, où par la bouche des jurisconsultes remarquables, par la plume d'écrivains distingués, par l'exemple de chrétiens vertueux, et enfin par le moyen du journal *Gli Annali degli Avvocati di S. Pietro*, organe bi-mensuel de tous ses actes, elle travaille et pour la Justice, et pour la Religion, qui sont la base de la prospérité des villes et des royaumes.

La Société des Avocats de saint Pierre doit se répandre chez toutes les nations, particulièrement chez les nations catholiques. Le siège est à Rome.

Le principal but qu'elle se propose est de défendre par les voies légales les droits de l'Église et du Saint-Siège, de préparer aux peuples de bons magistrats et de bons législateurs, en formant des jurisconsultes chrétiens.

Tout avocat de Saint Pierre devra, quand il en aura l'occasion, combattre les erreurs contre la Foi et la Papauté, aussi bien dans les tribunaux qu'ailleurs, et spécialement dans les chaires, dans les journaux ou par des publications particulières.

Il devra, en outre, défendre gratuitement, s'il peut le faire, les Églises, les œuvres pieuses et autres corporations religieuses pauvres, les prêtres et les ecclésiastiques indigents, lorsqu'ils lui seront recommandés par l'Ordinaire.

Elle favorisera, de tous ses efforts, la concorde et l'union avec les autres sociétés catholiques, en demandant leur aide et en leur accordant le sien dans la lutte que toutes soutiennent ensemble pour la défense de l'Église et du Saint-Siège.

Chaque associé recevra un diplôme d'agrégation, ainsi que les constitutions fondamentales, avec le Règlement et le Bref du Saint Père, qui élargit aux confrères la céleste faveur des Saintes Indulgences.

II

Ad perpetuam rei memoriam.

BREF DE SA SAINTETÉ

*A la Société des Avocats de Saint Pierre,***LEON XIII, PAPE.**

EN MEMOIRE PERPETUELLE DE LA CHOSE.

(Traduit du latin.)

Nous avons appris qu'on avait canoniquement constitué dans la ville de Rome une pieuse société de juriconsultes et d'avocats sous le nom de St Pierre, Prince des Apôtres, sous la tutèle de la mère de Dieu, du perpétuel secours ; et que cette association a pour but de défendre par des moyens légitimes les droits de l'Eglise et du siège apostolique.

Dernièrement on Nous a supplié d'enrichir cette pieuse société des trésors célestes des indulgences. Désirant autant que Nous le pouvons dans le Seigneur Nous rendre à ces prières, et Nous confiant sur la miséricorde du Dieu Tout-Puissant et sur l'autorité des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul, Nous accordons une Indulgence Plénière, à tous les Fidèles qui entreront à l'avenir dans cette société, le jour de leur entrée, si vraiment pénitents et s'étant confessés, ils s'approchent de l'auguste Sacrement de l'Eucharistie ; Nous accordons aussi une Indulgence Plénière aux associés déjà inscrits et qui seront inscrits avec le temps dans la dite Société, à l'article de la mort de chacun d'eux, et si même étant pénitents et s'étant confessés et ayant reçu la sainte Communion, ou si étant dans l'impossibilité de le faire étant au moins contrits ils invoquent dévotement le nom de Jésus de bouche, ou au moins de cœur ; aux mêmes associés, qui pareillement pénitents et qui s'étant confessés et ayant communie visiteront dévotement chaque année l'Eglise de St. Alphonse de l'Esquilin, et s'ils ne peuvent se rendre à cette Eglise, visiteront leur propre Eglise paroissiale le dimanche avant la Nativité de St Jean-Baptiste, qui est le jour assigné pour la célébration de la fête de Notre-Dame du Perpétuel Secours, et le jour de la fête de St Pierre, Prince des Apôtres, ou l'un des sept jours suivants, à leur choix, et qui y prieront pour la concorde entre les Princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de notre mère la Sainte Eglise, Nous accordons pareillement, dans le Seigneur, une Indulgence Plénière et remission de tous leurs péchés.

De plus, aux susdits membres de cette association, au moins contrits de cœur, qui visiteront la susdite église de Saint-Alphonse sur l'Esquilin ou leur propre église paroissiale, comme il est dit ci-haut, quatre fois pendant l'année, et des jours fériés ou non fériés ou de dimanche, qu'ils choisiront eux-mêmes une fois seulement, et qui seront approuvés par l'Ordinaire, et qui là, comme il est dit ci-dessus, prieront au jour de leur visite, Nous accordons sept ans et sept quarantaines ; et chaque fois qu'ils accompliront quelques bons offices en conformité avec le but de leur société, Nous leur donnons la rémission de soixante jours de pénitence, qui leur auront été imposées, ou qu'ils auront encourus autrement de toute autre manière dans la forme accoutumée de l'Eglise.

Nous accordons que toute et chacune de ces Indulgences, rémissions de péchés et de pénitences puissent être appliquées par voie de suffrage aux âmes des fidèles qui sont morts dans l'amour de Dieu.—Nonobstant toute chose contraire. Les Présentes valables à perpétuité. Nous voulons qu'aux copies des présentes lettres même imprimées, souscrites par quelque notaire public et portant le sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, on accorde la même autorité qu'on accorderait aux présentes, si elles étaient montrées et exhibées.

Donné à Rome près St. Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 5e jour de juillet de l'année MDCCCLXXV. II, la 1ère année de N. Pontificat.

Par monsieur le Cardinal Asquini.

D. JACOBI, substitut.

III

Diplôme d'Avocat de Saint Pierre.

(Traduit du latin.)

**SOCIÉTÉ ROMAINE VEE DES JURICONSULTES
ET AVOCATS DE SAINT PIERRE.**

L'année 1887, la septième année depuis que la Rome Pontificale et le siège de Saint-Pierre fut dépourvu de ses droits par la force et la fraude, vit naître la société des Juriconsultes, qui prit son nom de Saint-Pierre, le Prince des Apôtres. Car, comme de toutes les parties du monde, des étrangers s'étaient rendus à Rome, pour présenter leurs félicitations au Souverain Pontife à l'occasion de l'anniversaire de la cinquantième année de sa consé-

eration épiscopale à St-Pierre aux Liens ; et comme au sein de ces félicitations, il n'y eut aucune ville, aucun pays, aucune classe de personnes, si l'on excepte ceux qui ont renoncé à la religion et à la piété, et qui ont dévié du chemin de la vertu, qui ne témoignât de sa foi et de son attachement au Maître Suprême du nom chrétien : les Jurisconsultes Romains conçurent l'idée qu'ils feraient œuvre de bien s'ils établissaient entre eux une société qui protégât et revendiquât les droits du Souverain Pontife, et qui les mit à couvert des calomnies, des faux jugements et des fausses lois des pervers.

Le IV des Calendes de Mai 1877 nous étant présenté au Souverain Pontife PIE IX pour lui présenter nos félicitations, Sa Sainteté eut pour agréable notre projet, et Elle ajouta qu'elle serait heureuse que cette société, dite de Saint Pierre, se répandit par tout l'univers. Nous ne saurions dire quel courage nous inspirèrent ces bienveillantes paroles du Souverain Pontife.

Notre but est de défendre par nos paroles, par nos écrits, dans les tribunaux, et les causes, les droits de la religion catholique et du Siège de Saint Pierre, de favoriser, augmenter, proclamer la science du droit Pontifical et sacré, de faire face à ses ennemis, de n'épargner ni soin, ni labeur pour résister à la méchanceté des hommes qui nient au Souverain Pontife la puissance sacrée et civile. Et afin que notre société ait perpétuellement vie, force et courage, elle a été constituée sous la tutelle et protection de la Mère de Dieu, sous le vocable du Perpétuel Secours ; car il faut tout attendre de Dieu par Marie : elle porte de plus le nom et est placée sous le patronage de Pierre, le prince des apôtres.

C'est pourquoi nous vous admettons dans notre société, Vous, Monsieur, etc., etc., etc., homme remarquable, dont nous connaissons la probité, la doctrine, l'attachement au Siège de Pierre, et le courage pour défendre la vérité. nous vous accordons tous les privilèges de la société, et nous vous nommons avocat de Saint Pierre *ad honores*.

Rome, l'an MDCCLXXIX, au jour de la Fête où saint Pierre imagura le Pontificat Romain.

.....

 Secrétaire.

.....

 Président.

Mr. L. A. Huguet-Latour,
 PROMOTEUR DE L'ŒUVRE AU CANADA.

Lettre par laquelle le Commandeur Huguet-Latour, de Montréal, a été nommé promoteur de l'œuvre au Canada.

(Traduit du latin.)

Par les présentes, Nous nommons L. A. Huguet-Latour, homme distingué et Chevalier de Saint Grégoire, grand promoteur de notre société au Canada, à cause de la haute estime que nous faisons de ses vertus et de sa piété singulière, et Nous lui accordons toutes les facultés compétentes à la dignité à laquelle nous l'élevons.

Donné à Rome, le 7 octobre 1887.

Le Président fondateur,
 GAËTAN,
 Comte Agnelli de Malherbles. (1)

Le Secrétaire,
 HENRICUS SEVERATI.

Portrait de Saint Pierre,

Avec inscription au bas du portrait, présenté aux Avocats de Saint Pierre et aux bienfaiteurs de l'œuvre de la construction d'une église, au diocèse de Pignerol, Piémont, Italie.

L'original de ce portrait, conservé au Vatican, est dédié au Souverain Pontife, LÉON XIII, à qui Jésus-Christ a accordé la même puissance sur le monde chrétien, que celle donnée au Prince des apôtres, par la Société des Jurisconsultes de Saint-Pierre, qui défend les droits du Saint-Siège et qui en fait la noble occupation de sa vie.

Calendes sextiles de l'année
 MDCCLXXXII

IV

Projet de Souscription

Pour contribuer aux frais de construction d'une église catholique au Piémont, diocèse de Pignerol, Italie.

Le président fondateur de la Société des Avocats de Saint Pierre, Monsieur le comte Gaëtan Agnelli des Malherbi, camérier de

(1) — M. le comte Gaëtan Agnelli des Malherbles, camérier de Cape et d'Esée de Sa Sainteté LÉON XIII.

cape et d'épée de Sa Sainteté Léon XIII, achetait il y a quelques années, de ses deniers et au prix de 12,000 francs, un terrain situé dans les vallons de Luserna Saint Jean, au pied des Alpes, diocèse de Pignerol, Piémont, pour y faire construire une église catholique, des écoles et des asiles, toutes institutions fort nécessaires dans l'endroit.

Les intrigues de toutes sortes jointes aux difficultés ordinaires de pareilles entreprises, entravèrent tellement les efforts du noble comte, qu'il n'a pas encore réussi à donner à son projet de loi un commencement d'exécution. Ce contre-temps est d'autant plus fâcheux que les ennemis de l'église catholique et de la Papauté sont activement occupés à affermir les assises d'une ville qui sera appelée à supplanter la Rome papale, et deviendra la Rome du protestantisme et cela en pleine Italie.

Les catholiques auraient voulu poser la pierre fondamentale de la nouvelle église à l'occasion du jubilé de Léon XIII, et les sommités dirigeantes du mouvement, y compris l'évêque de Pignerol, avaient pensé à associer à leur œuvre les avocats de St Pierre, et non seulement les membres de cette excellente société, mais aussi tous les catholiques de cœur, en les invitant à consacrer une obole pour l'exécution de l'entreprise.

Le projet n'a pas été abandonné ; au contraire, ça n'a été que partie remise.

M. le président fondateur des avocats de Saint Pierre croit pouvoir compter sur la générosité des membres de l'association et pouvoir inaugurer bientôt, au milieu d'un groupe considérable d'avocats de Saint Pierre, la construction du nouveau temple catholique, et télégraphier le jour même à Sa Sainteté l'événement de la première pierre de l'édifice par l'évêque de Pignerol :

Mais pour assurer l'exécution de l'entreprise, le nerf de la guerre manque, et la somme rigoureusement requise est de cinq mille francs.

Nous ne croyons pas cette somme irréalisable. Au contraire, et dans ce beau pays du Canada, où toutes les bonnes œuvres sont si généreusement accueillies, il est facile d'en obtenir une grosse fraction. Nous dirons bien à tous ceux qui auront la générosité de s'ins-

crire sur la liste que leurs noms seront gravés sur les murs de l'édifice. Mais qu'est cette satisfaction comparée à celle d'avoir contribué à l'érection d'un temple destiné à glorifier Dieu, à donner à des masses de chrétiens une majestueuse retraite pour la prière et les méditations !

Nous pouvons plaider le fait que nous avons bien des œuvres de bienfaisance à encourager au Canada.

C'est vrai : mais il ne faut pas oublier que la charité a toute la surface de la terre comme champ d'opérations, et que même la circonférence de notre globe est encore loin d'être sa limite extrême.

Aux personnes qui désirent avoir des renseignements plus complets, nous donnons l'adresse de M. J. C. Auger, N. P., régistrateur du comté de Montréal-Est, qui est autorisé à recevoir des souscriptions pour l'œuvre de l'église catholique des Vallons de Luserna, Saint-Jean, aux pieds des Alpes, diocèse de Pignerol, au Piémont.

1er décembre 1888.

V

Voici la liste des canadiens qui ont eut l'honneur de recevoir dernièrement le diplôme d'Avocats de St. Pierre :

- L'hon. M. G. Baby, ex-M. P., ex-Ministre fédéral, juge de la Cour du Banc de la Reine ;
- M. Pierre Basile Mignault, M. A., B. C. L., avocat du Barreau de Montréal ;
- M. Siméon Pagnuolo, avocat, C. R., auteur d'un livre sur la Liberté Religieuse au Canada, qui lui a valu un Bref spécial de S. S. le Pape Pie IX, avocat du Barreau de Montréal ;
- John Joseph Curran, B. C. L., L. L. D., C. R., membre de la Chambre des Communes du Canada avocat du barreau de Montréal ;
- L'hon. M. Louis-Olivier Taillon, C. R. membre de l'Assemblée Législative de Québec, ex-devant orateur et procureur-général de la province de Québec, avocat du barreau de Montréal ;
- M. Léo-Jiguori Corbeil, avocat du barreau de Montréal ;

M. Joseph-Cyrille Auger, notaire, régistrateur de Montréal-Est, président de l'Union Catholique et de la Ligue du Sacré-Cœur ;

M. Fabien Vanasse, rédacteur en chef du journal LE MONDE, membre de la Chambre des Communes du Canada, avocat du barreau de Montréal ;

M. Narcisse-Maximilien Le Cavalier, notaire, régistrateur du comté de Jacques-Cartier, ci-devant membre de l'Assemblée législative de la province de Québec.

(Pour la Lyre d'Or.)

RÉFLEXIONS

sur notre

AVENIR !

Quel est l'avenir de notre pays ? — Pour répondre à cette question, j'en proposerai une autre : — Par quels moyens voulons-nous un avenir prospère pour notre patrie ?

Tous les moyens, abstraction faite du maintien en honneur des deux grands leviers — la colonisation et l'agriculture, — tous les autres moyens, dis-je, sont inutiles, tous inefficaces qu'ils puissent être.

L'avenir du Canada repose donc absolument sur le succès de ces deux nobles chefs de voûte de tout solide édifice national ? Oui, sans aucun doute, si nous voulons le bonheur de nos familles, le bien-être que rêve notre chère patrie ; emparons-nous du sol, cultivons la terre que nous avons conquise : au prix de tant de sacrifices ; nous pourrions alors envisager l'horizon de l'avenir le front moins soucieux et le cœur plus gai.

Comme nous l'avons répété mainte fois, appuyé de l'irréfusable autorité de l'histoire, où l'agriculture est florissante, là tout fleurit, tout se meut dans le sens du véritable progrès ; mais, où la classe agricole est oisive, contraste effrayant ! là règne le malaise ; là sont les discordes, les haines ; là n'est pas longtemps connue cette aisance heureuse et paisible qui fait l'apanage des pays essentiellement agricoles.

Et, mes chers compatriotes, lorsqu'on étudie notre grand siècle en parcourant l'échelle sociale du sommet de ses gloires au dernier échelon où s'étale le hideux paupérisme, c'est alors qu'on se dit avec l'homme des Heures sérieuses : “ La vie de l'homme des champs est la plus belle, la moins environnée de nuages, la plus voisine du bonheur. ”

La carrière de ce patriote n'est pas toujours couleur de rose, qui l'ignore ? Elle a ses contre-temps, quelque fois des déboires sérieux, mais il subit de tels revers par exception. Et, s'il est une carrière sublime, après les acrobates, s'il est une vie moralisatrice et sûre, c'est certainement celle de cet homme honnête et fort qui se plie davantage aux exigences de cette loi impérieuse qui date de la suite du premier homme : “ *Homo nascitur ad laborem* ” *L'homme est né pour le travail.*

Le cultivateur qui se règle sur le lever et le coucher du soleil appartient à cette carrière.

Et, si la vie de l'homme des champs n'est pas toujours sans trouble et sans ombre, peut-on regretter de n'être pas des professions libérales ? Si elles étaient la garantie de plus de bonheur, oui ; mais, encore une fois, qui l'ignore ? — L'expérience de tous les jours le prouve : la quiétude passagère, les soucis, les désenchantements appartiennent, le plus souvent, aux professions libérales ; la tranquillité et l'aisance sûres, et généralement toutes les jouissances gaies sont du domaine de la noble carrière agricole.

Quiconque veut être juste ne saurait le nier : — voulons-nous un bel avenir pour notre patrie, cultivons la terre glorieuse et féconde du beau et magnifique pays dont nous sommes les enfants.

Emparons-nous du sol, encourageons les apôtres de l'agriculture et de la colonisation, et quoiqu'il arrive ne perdons jamais de vue “ que l'épée, la croix et la charrue sont les grands symboles ” de tous ceux qui palpitent au souvenir de la vieille et malheureuse France sur cette jeune terre d'Amérique.

Jos. A. A. CULLEX.

DELY, N.-E.
10 Janvier 1889.

(Pour la *Lettre d'Or.*)**ADRESSE**

PRÉSENTÉE PAR UNE ORPHELINE

A SES

Parents Adoptifs,A *POUR L'ASTON*

DE LETRE

Cinquantième année de Mariage.*Chers et bien-aimés protecteurs,*

La brièveté de la vie est si générale aujourd'hui, qu'on se fait un devoir de ne passer sous silence aucun des faits qui en attestent la prolongation; aussi voit-on se multiplier le chômage des anniversaires.— La famille surtout qui a le privilège de voir le cinquantième de son union en fait une de ses plus grandes fêtes, et à juste titre puisqu'il est une preuve de la bénédiction de Dieu qui a promis de longs jours à l'accomplissement des devoirs qu'il a prescrit. Cet anniversaire, qu'on appelle aussi Jubilé ou Noces d'Or, mérite donc la splendeur de nos fêtes les plus brillantes.

Permettez-moi de vous le dire, en intimité de famille, votre union est du nombre de celles qui ont été bénies de Dieu, j'en suis parfaitement convaincue, et pour cela, il me suffit de la manière toute providentielle dont vos jours ont été prolongés, à travers les nombreuses et si terribles épreuves qui ont semé votre vie. Aussi, combien je regrette que de malheureuses circonstances nous empêchent de célébrer votre cinquantième année de mariage d'une manière digne de votre mérite : à l'égard de la société, à l'égard de votre famille, et à mon égard personnel. A l'égard de la société dont vous avez fait si longtemps l'éducation par vos exemples de zèle et de dévouement pour tout ce qui a rapport au bien, vous avez abrité les pauvres, et sous votre toit ils ont trouvé assistance : votre maison, au besoin, s'est transformée en hôpital pour y recueillir les malades sans asile ou sans soins; par vous, encore, l'enfant abandonné a

été recueilli et élevé chrétiennement; enfin vous avez participé au ministère de l'apostolat en procurant le salut à ceux qui en étaient éloignés.

A l'égard de votre famille, dont il est sorti cinq pieuses religieuses qui, je ne crains pas de le dire, ont été et sont encore votre consolation et votre soutien, par leurs consolantes paroles et leurs ferventes prières: et qui, au jour de la récompense, seront les perles les plus précieuses de votre couronne.

A mon égard particulier, Orpheline dès le bas âge, vous avez été les représentants des auteurs de mes jours, et cette tâche de l'éducation, plus difficile encore pour l'enfant adoptif que pour l'enfant de la famille, vous l'avez remplie avec un zèle qui a répondu aux vœux de Celui qui, en me faisant orpheline, m'avait placée sous votre protection. J'ai trouvé auprès de vous mieux que cette tendresse naturelle qui, trop souvent, fait le malheur de l'enfance, vous vous êtes efforcés de faire germer dans mon âme, par votre surveillance active, le principe des vertus qui font la femme forte de l'Évangile. Aussi, à mesure que j'avance dans la carrière de la vie, et que je vois les difficultés se multiplier pour moi, suis-je forcée à une plus grande reconnaissance envers vous, puisque c'est à vous que je dois de savoir les faire servir à mon bénéfice. Poussée par ces mêmes sentiments de dévouement et de reconnaissance, je n'ai pu laisser passer ce jour inaperçu, car il était si convenable de vous payer ouvertement ce tribut de gratitude dont mon cœur a toujours débordé pour vous.

Mais je dois l'avouer, en vous préparant ces quelques mots, j'ai été partagée entre deux sentiments bien différents : le désir de me donner la satisfaction de vous rendre les hommages qui vous sont dus, et la crainte d'affliger vos cœurs, qui le sont déjà trop, car les malheureuses convictions dont on les a influencés à mon égard, pourraient vous empêcher de me croire sincère en vous parlant ainsi. Mais la reconnaissance l'a emporté sur la crainte, et je vous dis en toute sincérité que si les circonstances me forcent à m'éloigner de vous, mon cœur ne vous en restera pas moins dévoué et reconnaissant, en attendant que Dieu veuille faire cesser ces cruelles épreuves et vous laisser voir les choses telles qu'elles sont.

UNE ORPHELINE.

(Pour la *Leçon d'Or.*)

LA NUIT DE NOËL.

or

L'Etable de Bethléem !

Depuis longtemps les Césars étaient les maîtres de la république romaine. Ils étaient pour ainsi dire les dominateurs du monde connu. Tout obéissait à leurs volontés. Et cependant sous ce dehors de puissance, il se cachait un état déplorable de doute et de malaise. Les peuples prodiguaient leurs adorations à des matières viles et inertes. Partout on dressait des temples à l'esprit des ténèbres, et pour l'avouer : "Tout était dieu, excepté Dieu lui-même."

Le monde fatigué de ce vide et de ce néant, désirait un changement. L'heure où les prophètes avaient promis un Messie libérateur allait bientôt sonner. Enfin le Ciel eut pitié de la terre. Le Maître du monde s'incarna dans le sein d'une Vierge, et apparut comme le Sauveur de l'univers.— Oui, avec bonheur, nous vous saluons, enfant de la crèche ! Nous vous saluons comme le libérateur de nos âmes ! Venez sauver les hommes égarés dans le chemin du doute et du désespoir.

Le Christ est né. Il n'a pour berceau qu'une crèche, pour demeure qu'une étable. Mais les anges s'empresse de saluer cette aurore naissante qui vient apporter la paix aux hommes de bonne volonté.

Bientôt dix-neuf cents ans se sont écoulés depuis la naissance de cet enfant adorable. Les peuples ont tourné leurs regards vers cette étoile du salut. Et aussi admirez quel changement ! Que de temples majestueux ont remplacé l'étable de Bethléem ! que d'adorateurs en esprit et en vérité viennent s'agenouiller dans ces sanctuaires élevés en l'honneur du Dieu-Enfant, et continuent le cantique entonné par les anges et les bergers : "Noël ! Noël !" *Gloria in excelsis Deo.*

En Sacra nax!— Voici la nuit de Noël ! Qu'elle est belle ! Que de souvenirs elle évo-

que chaque année dans nos cœurs ! Comme elle rappelle bien ce temps, où tout petit enfant, nous allions conduits par la main de notre bonne mère, nous agenouiller pour la première fois, à la crèche de l'enfant qui venait de naître ! Comme alors nous lui avons adressé une fervente prière ! Comme nos cœurs enfantins ont bien reconnu l'amabilité et l'amour de ce Bel Enfant ! Vous en souvient-il encore ? N'est-il pas resté dans votre cœur comme un parfum de poésie religieuse ? Et encore aujourd'hui ce doux parfum n'embaume-t-il pas les moments de votre existence ? Ah ! oui, ce souvenir de la première visite à la Crèche est toujours vivace dans le cœur de l'enfant chrétien.

En sacra nax ! Qu'elle est belle cette nuit de Noël ! Tous les ans elle rappelle à nos cœurs ces souvenirs du jeune âge. Tous les ans elle nous reporte vers ces temps de l'enfance, où nous étions si heureux, que pour nous il semblait que le ciel fut sur la terre. O jeune âge ! O jours d'innocence et de bonheur que ne durez-vous toujours !

Hélas ! le temps passe vite, et dans sa rapidité vertigineuse, il emporte bientôt nos bonheurs d'enfance avec les illusions de la jeunesse. Tout disparaît et nous quitte. Mais c'est toujours avec bonheur que nous voyons approcher cette nuit de Noël. On dirait que pour cette nuit sainte, nous redevenons enfants, afin de mieux reconnaître l'Enfant de la crèche !

En sacra nax ! Qu'elle est belle cette nuit de Noël ! Elle apporte l'espérance à tous les cœurs et nous assure le pardon de nos iniquités. O nuit sacrée ! O nuit sainte !! Oh ! oui, divin Enfant-Dieu, venez verser dans nos cœurs endoloris le baume de la consolation céleste. Donnez-nous ce qui nous manque pour pouvoir goûter un vrai bonheur ici-bas ! Faites-nous comprendre que le travail amène la récompense, et que le vrai et solide bonheur, se trouve dans la satisfaction du devoir accompli.

En sacra nax ! Qu'elle est belle cette nuit de Noël ! Qu'elle est consolante ! mais que ses moments sont courts ! O nuit sainte, que n'es-tu éternelle ?

N'importe, tu nous donnes chaque année un instant de bonheur, comme un avant-goût des

joies du ciel ! Et pour nous quand viendra-t-il ce paradis ? Quand luira-t-il ce matin radieux de l'autre vie, ce brillant et beau Noël de l'éternité, où avec les bienheureux, nous chanterons ce sublime cantique : " Noël ! Noël ! *Gloria in excelsis Deo* !

J. ULD. BRULÉ, Ptre.

Sault au Récollet, }
15 Janvier 1889. }

Une première veillée de Noël

AUX

ÉTATS-UNIS.

Peinture de mœurs canadiennes.

I

Un appartement des plus modeste : pas de tapis sur le plancher ; des chaises en bois peint ; une table carrée un peu trop petite pour la nombreuse famille qui y prend place chaque jour ; de l'autre côté, vis-à-vis de la table, un grand coffre, qui tient lieu d'armoire à linge.

Pas de meubles de luxe : point d'ornements sur l'étroite corniche, si ce n'est un chandelier de cuivre brillant, à forme antique, mis à la retraite, après bien des années de service, depuis qu'on s'est payé le luxe d'une lampe. Le plus bel objet de la pièce et le plus joyeux, c'est un bon gros poêle bien chaud, car Dieu merci, on peut se payer du feu, bien qu'on ne soit pas riche du tout, dans cet intérieur.

C'est matière de goût, voyez-vous. D'autres préféreraient ménager le bois et le charbon et meubler leurs appartements d'une manière moins mesquine. Ici, on a pour devise : " Le confort avant le style," bien qu'on ne connaisse pas encore ce mot anglais qui deviendra si familier plus tard.

On n'est pas riche, mais on a pour soi la jeunesse, le courage, l'ambition, l'espérance, l'amour du travail et l'honnêteté.

La mère, encore jeune elle-même, a autant de courage et d'espérance que les enfants.

On a quitté le Canada parce que les temps étaient durs, qu'il n'y avait plus d'ouvrage, qu'on pressentait la misère et que le courant de l'émigration était irrésistible. On est venu ici pour quelques années seulement, pour gagner plus, faire des économies et retourner, pleins de bonheur, au pays toujours aimé, toujours désiré.

Voilà ce qu'on se dit dans cette naïve famille, voilà ce qu'on espère.

II

Pourtant, dix ans, quinze ans, vingt ans passeront et vous serez encore ici, bonnes gens. Les garçons seront des citoyens américains et auront peut-être des épouses et des enfants qui ne parleront pas français.

Les filles mariées, aussi, porteront peut-être un nom étranger, un nom américain, ou irlandais, ou allemand. Qui sait ?

Hélas ! quand on quitte son pays, on ne sait point quand on y retournera.

Mais de telles appréhensions n'attristent pas l'esprit de nos nouveaux arrivés dans la Grande République.

C'est la veille de Noël, et ils sont tous joyeux, plus joyeux, ah oui, mon Dieu ! qu'ils ne le seront dans vingt ans, quand ils auront, pourtant, réussi à se créer une place au soleil.

Oui, cet intérieur est pauvrement meublé ; mais comme tout est propre. Le plancher, fraîchement brossé, est jaune comme de l'or. Les carreaux des fenêtres sont clairs ; sur la corniche et sur les chaises, pas un grain de poussière.

Assise près de la table, la mère reprise des bas. Le père se promène, de long en large, en fumant sa pipe.

Il n'y a que ces deux personnages dans la cuisine, mais un bruit de jeunes voix s'échappe d'une chambre voisine. Là, sont rassemblés tous les enfants, à l'exception de l'aîné, qui est allé faire des emplettes.

On y est bien joyeux, toujours, et de temps en temps on entonne un bout de cantique de Noël :

" Les anges dans nos campagnes. "

Ou encore :

" Ça, les gens, ça ressemble-nous. "

Tout en se promenant, le père se dirige vers la chambre.

—Bon ! s'écrie-t-il ; voilà maintenant des anges pendus par le cou. Qu'ont-ils donc fait, ces pauvres anges ? —

Et il continue sa marche en souriant d'un air tant soit peu moqueur.

Entrons dans cette pièce mystérieuse où l'on pend les anges innocents.

III

Ne craignez rien ; on ne vous pendra pas, vous. D'ailleurs, le fil ne serait pas assez fort, car c'est du fil dont on se sert pour cette besogne.

En approchant du seuil, vous respirez une douce odeur de sapin. Vous entrez et vous vous arrêtez surpris et charmé.

Sur une vieille table, en face de vous, apparaît une jolie crèche de Bethléem. Rien n'y manque. L'étable, représentée par une grotte de branches de sapin. La Ste-Vierge et St-Joseph, à genoux près de l'enfant Jésus et au fond, le bœuf et l'âne.

Tout autour de la grotte s'élève une sapinière à l'aspect des plus naturels ; et on aperçoit dans le lointain, à travers les arbres, de petits bergers avec des moutons, qui viennent présenter leurs hommages à l'enfant divin.

Déconcertées par les moqueries du père, les deux grandes sœurs ont dépendu les anges de papier, aux grandes ailes blanches, qui flottaient au-dessus de la grotte, et les placent aussi gracieusement que possible, sur les plus hautes branches de sapin.

Tout est terminé, maintenant, et les enfants sont dans la jubilation de voir leur crèche si belle.

Cela n'ôte rien à leur plaisir et à leur dévotion de savoir que la Ste-Vierge et le St-Joseph ne sont que les deux petites poupées avec lesquelles ils jouent tous les jours. Il est vrai que les draperies à l'antique de ces deux personnages sont si bien réussies qu'on ne reconnaît plus, là, les frivoles poupées d'hier.

L'enfant Jésus en miniature, qui repose dans la crèche, sur la vraie paille recouverte d'un tout petit drap, a été acheté pour l'occasion. Il a deux pouces de long et a coûté deux sous ; mais il a un petit visage charmant et ressemble peut-être au vrai enfant Jésus que les magnifiques figures de cire qui le

représentent dans les crèches des églises riches.

Le bœuf et l'âne sont depuis longtemps dans la famille et ont vu bien d'autres crèches que celle-ci. Il manque une corne au bœuf et une patte à l'âne, mais cela ne préoccupe pas les enfants :

Les bergers et les moutons sont tirés d'une vieille *arche de Noé*. Dans la demi obscurité du bois, ils font très bon effet. Quant au bois, il a été fabriqué bien ingénieusement. On a percé dans quelques bouts de planche un bon nombre de trous dans lesquels on a planté les branches de sapin. Sur le sol de ce bois improvisé, on a saupoudré du sel fin, dont la blancheur brillante imite bien la neige.

Rien de coûteux, comme on le voit, dans tout cela ; mais, cependant, l'effet général est très naturel et très joli.

On allume les six petits cierges de cire colorée, rangés devant la grotte, et on entonne le vieux cantique :

“Il est né le divin enfant,” etc.

L'arôme suave du sapin se mêle à l'odeur pénétrante de la cire, qui fond lentement pour former un parfum que les plus riches encens ne sauraient égaler.

Parfum de Noël doux et mystique, pure et éloquent, qui parle au cœur mieux que des paroles, réveille dans l'âme des sentiments indéfinissables, et sous l'influence duquel la pensée se reporte insensiblement vers les choses du Ciel !

IV

Les enfants sont couchés, maintenant et dorment du sommeil paisible de l'enfance. En faisant leur prière devant la crèche, ils n'ont pas manqué de demander à l'enfant Jésus (qui accorde tout ce qu'on lui demande la veille de Noël, comme on sait) de leur envoyer de beaux cadeaux, le jour de l'An ; car dans cette famille, c'est le jour de l'An et non le jour de Noël qu'on donne les cadeaux, selon l'ancienne coutume canadienne.

ÉPILOGUE

Plus de vingt ans se sont écoulés, et nos hommes gens sont encore aux *Etats*.

Retourneront-ils jamais au pays ?

Dieu seul le sait.

Quelques-uns d'entre eux en gardent encore l'espérance, pourtant. Ils ont prospéré, toujours, et vivent maintenant dans une honnête aisance.

Comme on peut le penser, le temps qui change tout, a dispersé peu à peu les membres de cette famille si unie.

Chacun a son chez-soi, maintenant.

Cependant, quand les circonstances le permettent, on se réunit encore à Noël pour manger ensemble, quelque-fois, Poie traditionnelle, mais plus souvent le dindon aimé des *Yankees*, car voyez-vous, on finit toujours par se conformer, tant soit peu, aux coutumes du pays qu'on habite.

C'est pourquoi, leurs enfants reçoivent les cadeaux à Noël, et préfèrent sans doute un arbre de Noël à une crèche.

MME DUVAL-THIBAUT.

Fall-River, Mass., 24 déc. 1888.

Maximes et Pensées.

La parole gouverne le monde aujourd'hui, et ceux qui sont dépositaires de la parole sont les véritables rois du monde : penser c'est régner; parler ou écrire c'est gouverner; l'empire de l'écrivain n'a point de bornes, parce qu'aujourd'hui le jet de la pensée est plus rapide que l'éclair et que la voix est plus forte que celle du tonnerre.

Les hommes de peu de foi attendent la paix, disent-ils, pour agir; l'apôtre sème dans la tempête pour recueillir dans le beaux temps.

C'est par la patrie que la propriété commence, c'est par la famille qu'elle continue.

L'honneur est une idée qui demeure ou qui périclite toute entière.

Quiconque est capable de mentir est indigne d'être compté au nombre des hommes.

Tempérance.

Motifs pressants

D'ARBORER L'ÉTENDARD

DE LA

Tempérance.

CAUSERIE

Sur les

Boissons Enivrantes.

Parmi les fléaux qui déciment les peuples, il en est un qui semble régner en souverain et contre lequel la société voit trop souvent ses meilleures ressources rester impuissantes.

L'épidémie est passagère et recule devant les conquêtes de l'hygiène, la guerre entraîne à sa suite bien des désastres, il est vrai, mais elle a son terme; seule, l'ivrognerie continue ses ravages dans tous les rangs de la société et voit son règne s'étendre jusque dans les régions les plus reculées du globe; il faut bien en convenir, la liqueur de feu, comme l'appellent les Sauvages, occupe dans l'œuvre de la destruction, le premier rang parmi les calamités réunies; le nombre de ses victimes est si considérable, qu'il a fait dire à Babac et non sans raison: "On s'est effrayé du choléra, l'ivrognerie est bien un autre fléau."

Pour ne pas trop donner de couleur médicale à cette causerie, je laisserai de côté les expressions techniques et déroulerai sous vos yeux les effets des alcooliques sur la constitution en vous présentant un tableau de migration, de ce liquide destructeur à travers l'économie et des traces qu'il laisse sur son passage.

I

ALCOOL.

Alcool vient de l'arabe (al-ethol) et indique un liquide incolore, volatil, combustible qu'on trouve dans les boissons fermentées,

mais spécialement dans les liqueurs distillées puisqu'il leur sert de véhicule. Les premières sont le produit de la fermentation des sucs de raisin, de pommes, de poires, d'orge, de houblon : tels sont le vin, le cidre, la poire, la bière, etc. Les autres sont celles préparées avec l'alcool extrait par la distillation, et cette classe comprend les alcools de *bon goût* qui sont le cagnac, le rhum ou la Jamaïque qu'on obtient par la distillation des jus fermentés de raisin, de cerise, de canne à sucre ou de leur melasse. Ces alcools servent encore à fabriquer des liqueurs de table et entrent dans la composition de beaucoup de médicaments.

Les boissons de *mauvais goût* comprennent le whisky, l'absinthe, le gin, etc., et sont le produit de la distillation des pommes de terre, des grains, des mares de raisin, des betteraves, des baies de genièvre, etc. Celles-ci agissent sur l'organisme d'une manière beaucoup plus délétère que celles mentionnées plus haut, et sont les causes les plus ordinaires des désordres dont je vous parlerai plus tard.

L'alcool s'obtient encore de beaucoup d'autres sources, mais je me borne d'en rapporter les principales.

Que penser de ces breuvages suspects qui renferment de l'alcool de basse qualité mélangé de poivre, de piment, de gingembre, d'alun et même d'eau forte ou d'autres ingrédients aussi nuisibles. Cependant, ces composés qui ont une influence si funeste sur la santé n'en ont pas moins une grande vogue et, grâce à leur prix relativement peu élevé, ils sont malheureusement trop à la portée de toutes les bourses.

La découverte de l'alcool remonte aux Arabes quoique un petit nombre l'attribuent à un savant du 13^e siècle, M. Arnaud de Villeneuve. Quoiqu'il en soit, à venir jusqu'à la fin du 16^e siècle, l'alcool ne se trouvait que dans l'officine des pharmaciens, mais un peu plus tard presque tous les pays de l'Europe en faisaient usage comme boisson.

A ce propos, Debreyne, pendant plusieurs années médecin de la Grande Trappe et en dernier lieu trappiste lui-même, dit que l'homme a fait pour son malheur la découverte de l'eau-de-vie, et qui aurait dû se contenter du vin, de la bière, du cidre, etc. ; ces

précieux dons de la Providence devaient, suivant lui, suffire à tous les besoins réels de l'espèce humaine. Si l'on considère avec quel acharnement l'homme abuse des liqueurs stimulantes, ne serait-on pas tenté de partager l'opinion de ce distingué physiologiste ?

II

EFFETS DE LA BOISSON.

Je passe maintenant aux effets alcooliques sur la constitution.

A peine ce liquide est-il avalé, qu'il provoque une sensation chaude et piquante qui se fait sentir jusque dans l'estomac, et qui est suivie d'une sécheresse de la bouche si grande que, instinctivement, le buveur s'empresse de recourir à l'eau froide pour dissiper cette saveur brûlante. Les sucs de l'estomac s'emparant d'une légère fraction de l'alcool provoquent une espèce de fermentation qui donne de l'acide acétique. Si une quantité modérée de ce liquide peut produire ce résultat, à plus forte raison quels changements n'offrira pas l'estomac de celui qui fait un usage quotidien ou un abus de ces breuvages incendiaires. Aussi les tuniques de cet organe s'épaississent, se rident, et ces changements sont bientôt suivis d'indurations dont le siège de prédilection est à l'orifice inférieur de l'estomac par où les aliments passent dans les intestins. Il n'est donc pas étonnant que la digestion chez les buveurs soit troublée dans son cours, que les inflammations, les ulcérations, les perforations soient si fréquents et même, chez les sujets disposés d'avance, que le cancer soit quelquefois le redoutable couronnement de ces ravages.

On ne peut trop se mettre en garde contre cette blâmable habitude de boire un petit verre à jeun sous prétexte d'y trouver le *coup d'appétit*, car l'expérience apprend que bien souvent cette pratique finit par y faire trouver le *coup de mort* en favorisant à la longue les accidents que je viens d'énumérer.

Après avoir traversé l'estomac, l'alcool passe dans le torrent circulatoire et pénétrant les organes laisse partout une trace de son passage. Vous me saurez gré de vous faire connaître une théorie qui vaut la peine d'être mentionnée puisqu'elle a été approuvée par

l'Institut de France qui, comme on le sait, ne donne pas son assentiment à la légère.

D'après les recherches de Perrin, Lallemand et Duroy, l'alcool, à travers l'économie, ne se décompose point : de sorte qu'on le trouve en nature dans le sang, le foie, les reins et le cerveau.

Sous l'influence habituelle des spiritueux, les poumons cessent de fonctionner avec régularité ; les respirations sont plus courtes, plus fréquentes, et il est reconnu qu'il s'échappe de l'alcool par les voies respiratoires et que, par exemple, un homme qui a bu à peu près une once d'eau-de-vie, commence, cinq minutes après, à expirer de l'alcool. Comme la respiration est le principe de la chaleur animale et qu'elle se fait imparfaitement sous l'action des spiritueux, il s'en suit que la température du corps s'abaisse.

Vous devinez ici l'imprudence de ceux qui, voyageant durant nos hivers rigoureux, quittent une buvette pour passer dans une autre buvette, feignant ou croyant y puiser un préservatif contre le froid. Comme ils sont loin d'atteindre leur but surtout si les libations sont tant soit peu copieuses, car la chaleur animale étant alors diminuée, ces voyageurs deviennent moins sensibles aux vicissitudes de l'air et s'exposent ainsi à contracter des inflammations, surtout celle du poumon et, de plus, dans nos fréquentes intempéries, à périr en route victimes du froid.

Comme vous le savez, le cœur est le foyer principal de la circulation et il remplit sa fonction avec d'autant plus de facilité que le sang qui le traverse est de bonne qualité. Or, comment peut-il accomplir son œuvre en étant en contact continu avec un sang mêlé à ce principe, et si il est vrai que l'arbre ne vit pas longtemps avec un cœur malsain, il est malheureusement trop vrai que l'homme abrège considérablement son existence en prenant ainsi le sûr moyen de détériorer cet organe vital. Aussi, le cœur est fréquemment envahi par des affections graves, telles que ramollissement, augmentation de son poids, de son volume, et si déjà il est le siège de quelque autre maladie, concluez si l'abus des boissons alcooliques est propre à améliorer cet état. Aussi, que de mortalités ! Que d'existences qui s'éteignent subitement au milieu d'une

certaine apparence de santé et dont on ne saurait chercher cause ailleurs !

III

CARACTÈRE DE L'IVRESSE.

Par les peintures que je viens de vous faire, vous voyez que l'organisme, sous ces circonstances, se trouve en grand danger.

L'ivresse présente un caractère particulier suivant la nature des boissons ingurgitées, ainsi celle qui suit les vins est la moins nuisible, mais aussi elle est plus gaie, plus bruyante ; celle qui accompagne les liqueurs distillées rend furieux ; la bière abrutit, etc. Il est inutile de rappeler que l'orgie est couronnée, au réveil, par du malaise, rougeur des yeux, manque d'appétit, pesanteur de tête et des dérangements de l'estomac et des intestins.

La répétition de ces excès et même, chez quelques sujets, l'usage modéré des boissons enivrantes ne peuvent se continuer longtemps sans donner naissance à cette maladie qu'on appelle, à juste titre, *folie des ivrognes*, dont les caractères principaux reposent sur le trouble des facultés intellectuelles, des erreurs des sens, du désordre dans les mouvements et l'insomnie.

Le délire n'est pas le même chez tous les individus, tantôt calme tantôt agité, il est généralement subordonné au genre d'occupation de l'individu.

Ainsi l'homme de cabinet torture vainement son esprit agité pour résoudre quelque problème en apparence d'une haute portée ; le marchand s'occupe de grandes spéculations qui tournent contre ses intérêts ; le militaire bataille ; le charretier commande ses chevaux ; l'ouvrier se préoccupe de choses regardant son métier ; cependant un certain nombre sont le jouet de toutes sortes d'illusions. Mais ce qui attire le plus l'attention et n'est pas le moins propre à exciter la sympathie, c'est de les voir lutter contre des visions étranges qui les plongent dans la plus grande frayeur, car se voir poursuivi est l'une des hallucinations les plus communes de ces malheureux.

IV

IL FAUT COMBATTRE L'IVROGNERIE.

En face des désordres qu'engendre l'ivrognerie, qui ne se borne pas à violer tous les

points de l'hygiène, en ruinant les santés les plus florissantes, mais encore qui dégrade tant celui qui est appelé à juste titre le chef-d'œuvre de la création, la société, qui sait de quel poids les boissons enivrantes pèsent dans les annales des délits et des crimes, peut-elle rester inactive ? Ne doit-elle pas multiplier ses efforts pour apposer une digue à cette habitude meurtrière ?

Un moyen qui ne saurait manquer d'entraîner de bons résultats ce serait, à l'exemple des États-Unis, de créer dans ce pays des Établissements destinés à recueillir ceux qui subissent l'empire de cette passion redoutable et qui seraient désireux de se dégager de son étreinte, car le nombre de ces malheureux disposés à la conversion est peut-être plus considérable qu'on ne le pense ; de fait, ce n'est pas leur consentement qu'on obtient avec le plus de difficulté, mais c'est la persévérance qui a presque toujours une durée limitée.

Nous avons des hôpitaux pour recevoir des malades et les traiter gratuitement ; des hospices pour ceux qui sont opprimés par la misère ; des asiles pour abriter les aliénés, pourquoi n'aurions-nous pas également des lieux de refuge pour cette classe d'êtres, réellement malades, qui auraient la certitude de trouver là-tous les soins nécessaires à leur état ? L'appel au sentiment du devoir, l'invocation des principes religieux, les conseils médicaux, ces ressources réunies constitueraient un levier qui serait alors mis en jeu avec d'autant plus de chances de succès que les esprits seraient bien disposés et que les occasions de rechute manqueraient complètement (1).

En attendant une législation spéciale sur l'œuvre proposée, disons que de toutes les forces morales, aucune n'est plus puissante, plus féconde en bons résultats que la Religion ; et certes, les Sociétés de Tempérance, nées de cette noble source, ont fait plus de bien, plus de prodiges, que toutes les autres forces réunies.

Un regard sur le passé, un souvenir des exhortations d'un Rév. Père Mathieu nous met-

tra en relief les succès vraiment extraordinaires obtenus par ce grand apôtre de la sobriété, en Irlande, en Écosse, en Angleterre et même aux États-Unis, où l'on compte aujourd'hui plus de 1,700 de ces Associations de Tempérance.

De nos jours, à plus de quarante ans d'intervalle, les fruits de ces croisades sont aussi clair-semés qu'ils étaient abondants à cette époque. L'heure de ces mouvements généreux est donc sonnée, et ce n'est pas sans raison que l'on compte tant sur eux pour briser les chaînes forgées par cette passion redoutable.

Sans sortir de chez nous, consultons les dossiers de nos tribunaux et nous y apprendrons que la majorité de ceux dont les noms figurent sur ces listes sont les esclaves de l'ivrognerie ; et s'il est vrai que cette habitude fatale est la principale cause du suicide en Angleterre, en Allemagne et en Russie, du libertinage et du jeu en France, ne devons-nous pas confesser que ces désordres sont largement représentés dans notre pays.

V

CONCLUSION.

Telles sont, messieurs, les réflexions que j'avais à vous communiquer sur un sujet d'une si fâcheuse actualité que j'ai cru à propos de vous le présenter sous ses vraies couleurs.

Avec le développement que prend tous les jours la cité de Montréal, et à une époque où les spiritueux sont si répandus, une Association dont le but est d'arrêter ou de prévenir les ravages des spiritueux, ne pouvait donc jamais venir plus à propos. A l'aurore de son existence, l'Association de tempérance de Montréal, il y a dix ans, comptait alors environ 500 membres qui s'étaient enrôlés sous sa bannière. Ce fait, joint aux heureux résultats qu'elle a manifestement entraînés à sa suite, est un témoignage éloquent en faveur du zèle et dévoué chapelain de l'Association, sans parler des Révérends Pères Oblats auxquels revient l'honneur du patronage de ce mouvement dans Montréal.

Du reste, la Religion, cette source intarissable de bonnes actions, se mettant de la partie et servant d'appui principal à cette Association, c'est la plus sûre garantie qu'elle continuera de progresser, et qu'à l'avenir elle

(1) Québec, possède un établissement du genre proposé, et nous voyons par les journaux que M. le Dr MacKay, président de l'Asile des alcooliques de Belmont, a acheté la magnifique propriété St-Ange, appelé Broad Green, sise sur l'ancien Ste-Foye, et qui a une superficie de 35 arpents, pour y recevoir le surplus des aliénés de l'Asile de Beauport que le gouvernement va lui confier.

épargnera de plus en plus, le spectacle affligeant de l'ivrognerie, dans les familles comme dans les rues, avec ses dangers pour l'exemple.

Développons avec activité nos société de Tempérance, dont le but est d'arrêter ou de prévenir les ravages de la boisson, lesquelles

ont le secret de mettre à la portée de tous les moyens de succès, et d'opposer à la contagion alcoolique celle de la persévérance et de l'union, afin de remporter la victoire dans le combat.

Dr. J. A. LARAMÉE, M. D.

Collaborateurs de la LYRE D'OR.

Amiot, (Guillaume) Québec.	Desautiers, (F. L.) Funuchèche.	Le Vasseur, (N.) Québec.
Aubé, (Ed.) Journaliste, Ottawa.	Bick, (Dr. Eugène) St. Agapit.	Lusignan, (A.) Ottawa.
Béchar, (A.) Ottawa.	Bienne, (Dr. N. E.) Québec.	Montpéfit, (J. N.) Ottawa.
Brulé, (Rév. J. U.) Sault-au-Récollet.	Drapeau, (Stanislas) Ottawa.	Poirier, (Hon. P.) Shédiac, N. B.
Bruyère, (B. de la) St. Hyacinthe.	Ducharme, (Chas. M.) Montréal.	Renault, (Eugène) Montmagny.
Caouette, (J. B.) Québec.	Duval, (Mlle. Anna M.) New-York.	Renault, (Raoul) Lowell, E. U.
Champagne, (Nap.) Ottawa.	Faucher, (de St. Maurice,) Québec.	Rouillard, (Eugène) Québec.
Charland, (J. Hernas) Montréal.	Garneau, (A.) Ottawa.	Roy, (Elzébet,) Ottawa.
Comeau, (Dr. F.X.) Petit Bocher, N.B.	Gauvreau, (Chas. A.) Isle-Verte.	Smith, (Chevalier Gustave,) Ottawa.
Cotret, (Dr. Elph. A. de) St. Césaire.	Gélinas, (Sévère,) Ottawa.	Sulte, (Benjamin,) Ottawa.
Cullen, (A. A.) Digby, N. E.	Gladu, (R. P.) Oblat, Québec.	Sylvain, (L. P.) Ottawa.
De Celles, (A. C.) Ottawa.	L'Épuyer, (Eugène,) St. Raphaël.	Taché, (Louis H.) Ottawa.
De Montigny, (B. A. T.) Chevalier de Pic IX., St. Jérôme.	Legendre, (Napoléon,) Québec.	Thibault, (Charles,) Ottawa.
	LeMay, (J. Pamphile,) Québec.	

LA LYRE D'OR.



Comme les beaux anges de Milton, qui puisent la lumière dans des roses d'or, les jeunes personnes viennent à notre Recue puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles.

OTTAWA, 1er Février 1889.

Bazar de l'Orphélinat St. Joseph.

I

Le bazar en faveur des orphelins de l'Asile St. Joseph s'ouvrira le 10 Février, à 8 heures du soir.

L'activité que déploient les dames organisatrices du Bazar semble garantir déjà qu'il y aura plein succès, et nul doute qu'à l'ouverture une foule de personnes de tout âge, de tout rang et de fortunes diverses y assisteront. L'un viendra apporter l'aube du pauvre, un autre, plus fortuné, viendra semer quelques piastres sur chacune des tables ou listes que de charmantes jeunes demoiselles feront remplir promptement par les généreux bienfaiteurs qui se présenteront à elles.

Il est bon d'ajouter que des tables couvertes

de mets succulents seront toujours mises à la contribution des âmes généreuses, pour goûters et dîners, et que les amusements ordinaires sauront satisfaire tout le monde.

Des soirées intimes viendront de temps à autre récréer l'assistance, où de jeunes orphelines figureront dans le programme, en certaines occasions, et viendront se récréer avec tout le monde. En effet, rien n'est plus touchant que de voir ces pauvres déshérités de la fortune, ces jeunes orphelines, venir goûter quelque peu aux joies du monde, en famille, lesquelles, pour la plupart, n'auront connu que la misère dès le berceau, "viendront sous le regard d'un public qui est leur seul soutien, et pour ainsi dire leur seule famille, jouir un peu de la vie et prendre part à cette fête de charité donnée pour elles."

II

Il est bon de se rappeler que l'Orphélinat Saint-Joseph, à l'heure qu'il est, renferme environ 125 orphelins, et que l'institution n'a pas d'autres ressources que la recette annuelle du bazar, et les oboles des membres protecteurs des deux comités, dames et messieurs, et les dons des cultivateurs des paroisses du diocèse, lors de la tournée que fait à l'automne l'une des religieuses de l'Orphélinat.

Quel sublime apostolat, que celui de se faire ainsi la servante du pauvre et de l'orphelin !

Voici les noms des dames qui doivent présider aux tables :

TABLE DE NOTRE-DAME.

Madame J. C. Taché, *présidente*, et mesdames E. G. Laverdure, F. L. Casault, R. Matte, Phil. Boulay, C. Guillaume, F. Boulet, Ed. Bédard, N. Cantin, A. Charlebois, A. Gravelle, C. Gareau, L. Gratton et Delle Lauzon.

TABLE SAINT-JOSEPH.

Madame G. F. Baillargé, *présidente*, et mesdames F. Hamel, E. Beaudry, J. A. Génand, H. Pouliot, Amédée Hamel et Mlles Jane Ammond et Elida Hamel.

TABLE SAINTE ANNE.

Madame P. A. Hudon, *présidente*, et mesdames E. Pinard O. Leclair, R. Roy, A. Allard et G. A. Séguin.

TABLE DE LA LOTERIE.

Madame R. Hurtubise, *présidente*, et mesdames J. Lemoine, M. B. Beaupré et A. Gingras.

TABLE DES DINERS.

Madame J. T. Coursolles, *présidente*, et mesdames G. Smith, A. Potvin, A. Lusignan, Charles Taché et A. Gobeille.

A NOS Abonnés.

Nous prions tous ceux de nos dévoués abonnés qui ont payé la première année d'abonnement à la *Lyre d'Or*, de bien vouloir nous transmettre l'abonnement de 1889, afin de nous mettre en état de payer au comptant les importants travaux littéraires annoncés, et qui doivent nous parvenir tout prochainement.

Aux Abonnés de Montréal et de Québec.

N'ayant plus d'agents dans ces deux villes, pour le moment, nous prions nos abonnés de bien vouloir nous adresser directement le prix de leur abonnement pour l'année 1889, ainsi que celui de l'année dernière, s'il n'a pas été payé à l'agent local d'alors.

Nouvel Agent aux Etats-Unis.

Mr. A. BOURNOXNIÈRE, secrétaire et gérant de la *Société de Publicité Française des Etats-Unis*, est notre Agent pour toute l'étendue des Etats-Unis, tant pour abonnements à la *Lyre d'Or* que pour les Annonces qu'il recueillera. Prière à tous ceux qui doivent l'abonnement de 1888 et celle qui commence, de bien

vouloir solder au plus tôt avec notre Agent général, ou nous expédier directement ce qui nous est dû.

Un dernier Avis aux Retardataires.

Tous ceux qui n'ont pas payé l'abonnement de l'année dernière (1888) sont instamment priés de le faire dans le courant du présent mois de février, ou nous donner avis de la date à laquelle ils s'engageront à nous payer.

Que chacun y mette un peu de bonne volonté, et tous ces petits montants réunis suffiront pour nous mettre en état d'apporter de nouvelles améliorations, durant l'année, et surtout de pouvoir payer les précieux travaux que nous transmettent, chaque mois, nos zélés collaborateurs.

Les revues anglaises payent généreusement les travaux de leurs écrivains, pourquoi n'en serait-il pas ainsi des Revues littéraires en langue française ?

L'énigme est tout trouvé. Il n'y a pas de crédit, chez les éditeurs de Publications anglaises, tandis que chez nous, on laisse à l'éditeur-proprétaire le soin des déboursés, sans s'inquiéter s'il y a du pain dans la huche pour sa famille et celles employées au service de l'entreprise.

Qu'on y réfléchissent donc ! La main placée sur la conscience, elle saura bien inspirer ce qu'il y aura à faire dans de telles circonstances.

Nouvelle Encyclopédie.

Une admirable Encyclopédie, que le Saint-Père vient d'adresser à l'univers catholique, nous arrive, mais trop tard pour pouvoir la publier dans le présent cahier de la *Lyre d'Or*.

A la suite de très chaleureux appels sur l'observance de la doctrine catholique, le Saint-Pontife dit :

" Ajoutons à cela l'excitation du vice, ces funestes invitations au péché, nous voulons parler de ces représentations théâtrales où s'ébêlent l'impudicité et la licence, de ces livres et ces journaux écrits dans le but de talenter la vertu et de glorifier l'infamie; de tous ces arts qui, au lieu de nous offrir les sources de la vie et les honnêtes jouissances de l'âme, sont mis au service des passions pour suborner les âmes. Et ce n'est pas sans frayeur que nous portons Nos regards vers l'avenir, en pensant à ces futures moissons de maux dont on ne cesse de jeter les germes dans le cœur de l'enfance. Vous savez ce que sont devenues les écoles publiques; aucune place n'y est plus laissée à l'autorité de l'Eglise, et à ce moment on se serait si nécessaire de travailler avec amour à façonner ces âmes encore tendres aux devoirs de la vie chrétienne, c'est alors qu'on impose silence à la voix de la religion. "

Sommaire.

Faute de place, nous plaçons le sommaire du présent fascicule de la *Lyre d'Or* dans la 3e page du couvert.